

Asbestos sort du trou

ASBESTOS, (YC) — Le maire d'Asbestos, M. Léo-Paul Thibault, en présence du greffier de la ville, M. Yvon Hamel et de M. Fernand Rainville, a signé le contrat pour la construction de logements à prix modique, contrat intervenu entre la ville et la firme Laurence et Frères de Montréal, dont le représentant était M. Gilles Laurence.

Le fait que la plus grande mine d'amiante au ciel ouvert dans le monde occidental a subi et continué à subir de profondes transformations, compte tenu également des récents glissements de terrain qui se sont manifestés dans le secteur contigu à la mine Jeffrey, qui a forcé 88 familles à déménager et que l'on prévoit que ce nombre atteindra environ 200 familles vers le mois de juillet, ces événements ont provoqué une pénurie de logement que l'entreprise privée semblait incapable d'assumer.

En effet, de ce nombre, plus de la moitié des familles ont été relogées de façon temporaire, mais 21 familles demeurent à l'extérieur de la ville.

Devant cet état de fait, la ville d'Asbestos a demandé l'aide de la Société d'habitation du Québec pour la construction de 75 logements à prix modique.

Le terrain qui sera utilisé pour la réalisation du projet de l'Office municipal d'habitation de la ville d'Asbestos est situé de chaque côté de la rue Pierre Laporte, comprise entre les rues Chassé et Laurier. Pour les fins de la présente cause et suivant la proposition de Laurence & Frères Constructeurs Ltée, une superficie de 168,944.55 pieds carrés suffirait pour la construction des 74 logements.

Le terrain proposé possède une superficie de 210,645 pieds carrés. Selon la promesse de vente, M. Raoul Lambert s'engage à vendre à l'Office municipal d'habitation de la ville d'Asbestos le dit terrain ou une partie

du terrain au prix de 0.18 cents le pied carré.

Les 74 logements projetés sont répartis dans 33 bâtiments de quatre types distincts. Sont inclus dans le projet: 15 logements de deux chambres à coucher, 15 logements de deux chambres à coucher, 22 logements de trois chambres à coucher, 10 logements de cinq chambres à coucher, et 12 logements de quatre chambres à coucher. Les deux groupes de 15 logements forment cinq bâtiments de type A, le groupe de 22 et 10 logements forment 16 bâtiments du type B & C, et enfin le dernier groupe des 12 logements forme 12 bâtiments du type D.

Le projet comporte 74 logements répartis comme suit: deux maisons de rapport groupant 30 unités de logements, 8 duplex jumelés groupant 32 unités de logements et 12 maisons unifamiliales en rangées.

Le coût approximatif total du projet s'élève à \$1,026,870 et le

coût moyen par unité de logement incluant le terrain, la construction, les honoraires, l'aménagement, les services municipaux, l'organisation et le financement temporaire peut être établi à \$13,876.62. Le coût d'acquisition du terrain est fixé à \$31,700.00 incluant les frais d'arpentage et les frais légaux.

Le coût de construction s'élève à \$958,900 répartis comme suit: \$861,300 pour la construction des 74 logements, \$59,690 pour l'aménagement du terrain, voirie, aqueduc et égouts, et \$17,910 pour l'éclairage. Les autres frais se chiffrent à \$39,000 répartis comme suit: \$3,000 pour les frais légaux, \$25,000 pour le financement temporaire, \$3,500 pour la surveillance des travaux, enfin des frais divers s'élèvent à \$8,000. Le tout formant le grand total de \$1,026,870.

Cinq pour cent du coût du projet sera fourni par la municipalité c'est à dire \$51,343.50, et 95% du coût proviendra

d'un prêt hypothécaire à un taux de 8 1/4% annuellement sur une période de 50 ans, prêt consenti par la Société d'habitation du Québec, soit un montant de \$975,526.50.

On prévoit que les travaux de construction seront terminés vers le 15 novembre 1971.

Tel que prévu à l'article 28 des règlements de la Société d'habitation du Québec, les logements à prix modique seront loués en priorité à des familles à faibles revenus selon l'ordre de priorité suivant:

a) toute personne recevant l'allocation-logement aux termes de la loi.

b) toute personne délogée par suite de la mise en application d'un programme de rénovation ou d'habitation.

c) toute personne délogée par suite d'expropriation par un organisme public.

L'Office municipal d'habitation de la ville d'Asbestos appliquera l'échelle des loyers proposée par la Société d'habitation du Québec.

L'année dernière ils jouaient à la crose

BROMPTONVILLE — (JB) — Une soirée de remise des trophées pour les joueurs les plus méritants de la ligue de crose mineure de Bromptonville aura lieu ce soir à compter de 20 h. 15 à la salle de l'Académie du Sacré-Coeur.

L'on invite tous les jeunes joueurs de l'année dernière et ceux de la présente saison à prendre part à cette soirée de la remise. De plus, les jeunes rencontreront les instructeurs, gérants et autres, qui s'occupaient des clubs des trois catégories lors de la saison dernière.

Trois trophées par équipe seront décernés aux joueurs les plus assidus et méritants de l'année dernière.

Par ailleurs, un film sur la crose sera probablement présenté pour tous ceux qui seront présents à cette soirée.

On sait qu'un nombre assez impressionnant de jeunes sportifs ont pratiqué ce sport l'année dernière et il fera bon revoir des anciennes figures des trois catégories locales, soit midget, bantam et juvénile.

Cette remise s'annonce des plus intéressantes, d'autant plus qu'elle sera la première à se dérouler à Bromptonville depuis le début des hostilités de la crose à Bromptonville.

13, 23, 43, football ou balle-molle?

BROMPTONVILLE, (JB) — Le Marché Castonguay a baissé pavillon devant le club des Loisirs qui a remporté une éclatante victoire de 23 à 9 lors de la première rencontre du récent programme double de la ligue de balle molle masculine Molson, disputée au stade municipal et le club des Étoiles de l'hôtel Brompton a triomphé du Lavoie-Bergeron par le compte de 43 à 13.

Après la décision majoritaire des membres du conseil en faveur de M. Hamel, ce dernier se leva pour remercier les conseillers qui avaient appuyé sa nomination, de même que les autres qui ne partageaient pas ses opinions ainsi que tous les citoyens qui avaient signé la requête le favorisant. Il les a tous assurés de la pleine mesure de la meilleure intention de tous les citoyens de la cité.

Prochain match

Les activités du circuit Molson à Bromptonville reprendront de plus bel lundi le 7 juin à compter de 19 heures alors que le club des Loisirs affrontera celui des Étoiles et que le Marché Castonguay sera l'hôte du Lavoie-Bergeron à la seconde rencontre du programme prévue pour 21 heures.

L'Unité sanitaire en balade

ASBESTOS, (YC) — Lundi le 7 juin, l'Unité sanitaire se rendra au couvent Marie-Immaculée à Bromptonville pour y tenir une clinique de 14h. à 16h. Toujours à la même date l'Unité sanitaire sera à Asbestos pour tenir une clinique de rayon x pulmonaire de 10h. à 16h.

Mardi le 8 juin, l'Unité sanitaire demeurera à son local à Asbestos situé au 199 boul. St-Luc pour offrir au public une clinique d'immunisation de 14h. à 16h.

Mercredi le 9 juin, l'Unité sanitaire sera à l'école Notre-Dame de Windsor, de 14h. à 16 heures.

Jeudi le 10 juin, l'Unité sanitaire se rendra à la salle de la Légion à Richmond de 14h. à 16h.

Les poneys seront à l'heure fixe

SAWYERVILLE — La tire de chevaux prévue pour dimanche le 6 juin à Sawyerville débutera à 1h. 30 et non à 16h. 30 comme annoncé précédemment.

En fait, cette tire de chevaux se fera avec des poneys et non avec des chevaux de labour comme on le fait de façon habituelle.

Pourquoi choisir la haine? quand on a le théâtre...

RICHMOND (JC) — La troupe de théâtre KIRAFU, formée par des étudiants du secondaire IV de l'école Notre-Dame, présentera une pièce dimanche le 6 juin à 20h.30 à la salle Ste-Famille.

"Pourquoi choisir la haine?", comédie au dénouement tragique, sera interprétée par huit personnages, Michel Cloutier, Micheline Richard, Michel Chassé, Marguerite Viger, Sylvie Dandaneau, Diane Riquier, Serge Nadeau et Lucie Duchesne. La mise en scène est signée par Diane Morissette. L'idée de cette pièce a d'ailleurs été lancée par cette dernière avec la collaboration de Sylvie Dandaneau. Il y a quatre mois que l'idée d'une troupe germe dans la tête de ces deux consœurs.

Rappelons que cette même pièce avait été présentée le 16 mai et avait attiré environ 70 personnes. Les fonds recueillis avaient aidé les étudiants à financer leur bal de graduation. Les revenus de cette deuxième représentation serviront à défrayer d'autres activités parascolaires.

L'admission a été fixée à \$1 pour les adultes et à \$0.75 pour les étudiants.

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — M. Fernand Grenier, ex-représentant de Frontenac à l'Assemblée nationale, a fait récemment une sortie contre ce qu'il a qualifié de comédie burlesque soit la guerre que mènent certains députés fédéraux contre leurs augmentations de salaire. M. Grenier n'y va guère de main morte contre "ces sangsues crétinistes qui gardent stagnants trop de comtés du Québec". Selon lui, on devrait former un fond pour aider les industries locales avec l'argent des députés qui refusent la dite augmentation. En un mot, le candidat unioniste aux dernières élections, accuse certains députés de leurrer les électeurs, de se faire du capital politique en faisant refuser une augmentation de salaire qu'ils sont assurés de recevoir de toute façon.

Le Capitaine Cap invite la population comme par les années passées à bénéficier de ses croisières sur le lac Mégantic. Il y aura un départ par jour, à 19h.30 les mercredi, jeudi et samedi et le dimanche, deux départs soit à 15h.30 et 19h.30.

La réunion de mercredi soir au club A.A. réunissant les finissants en Restauration forestière s'est déroulée dans l'ordre mais par contre il fut décidé qu'une autre réunion se tiendrait lundi soir avec cette fois, les représentants de Compton à la Chambre des communes et de Frontenac à l'Assemblée nationale.

Un citoyen de Lac-Mégantic, Léopold Martel a eu la désagréable surprise de constater hier matin que son automobile était disparue. Cependant le véhicule en question fut intercepté par la Sûreté des autoroutes sur l'autoroute des Cantons de l'Est. Des agents de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale ont repris l'auto en question ainsi que les deux individus dans la vingtaine qui devront répondre de ce vol. Les jeunes gens en questions seraient de l'extérieur de Mégantic.

La campagne de cueillette de bouteilles par le club Optimiste local s'est avérée un franc succès. Le nombre de bouteilles amassées varieraient entre 12,000 et 15,000 soit environ la somme de \$500; cette somme doit servir à promouvoir le baseball chez les jeunes. Ce comité était sous la présidence de Gaston Bouchard. C'est une initiative à répéter...

Coaticook en bref

COATICOOK, (RR) — Il semble qu'il soit très difficile de se défaire d'une habitude contractée depuis longtemps... c'est ainsi qu'une personne ayant des lettres à mettre à la poste s'est rendue à l'ancien édifice et, à réussi à forcer la porte de la chute aux lettres, pendant verrouillée de l'intérieur et à y déposer sa correspondance... Une autre, par ailleurs, peu familière avec les accommodations modernes du nouveau local a tout simplement pris une poubelle à papier à couvercle pivotant pour une boîte aux lettres et y a "malé ses lettres"... Le concierge a cependant les yeux clairs et les a sauvées de l'incinérateur...

Les bureaux de la DOUANE sont toujours à la même adresse dans l'ancien local... pour diverses raisons d'ordre administratives, ils ne prendront possession de leurs nouveaux locaux que le 25 juin...

Malgré les nombreux avertissements adressés aux tenants de logis par le maître de poste, M. Rosaire Vézina, il y a encore quelques personnes qui n'ont pas pu jouir du service de livraison par facteurs... n'ayant pas encore de boîte ou de passe-lettre... Les facteurs ne livrent tout simplement pas dans ces cas...

Les employés des postes à Coaticook n'ont pas souvent de répit depuis l'ouverture de leurs nouveaux bureaux... en effet, on s'occupe passablement à recevoir les plaintes, faire les ajustements et en plus à remettre des crédits d'argent aux gens qui étaient propriétaires de casiers postaux et qui avaient payés pour la prochaine année... Il paraît même qu'on a dû à certain moment faire des emprunts de banque pour suffire à la demande...

Ceux qui ont le plus à se plaindre des nouveaux services sont principalement les gens qui sont abonnés à des journaux quotidiens livrés par la poste... Ces derniers ont été retardés d'au moins une journée alors qu'on devait faire les changements d'adresse.

Le caricaturiste d'un quotidien montréalais aurait pigé son "idée" dans "L'NORD" de Coaticook au début de la semaine, qu'il n'aurait pas misé plus juste... En effet, les gens de ce quartier dont on ignore le nombre exact pour n'en avoir pas fait le recensement, habitent un total de 183 logis... il y a de plus quatre logis inhabités et une seule boîte aux lettres pour tout le quartier.

Bromptonville en bref

BROMPTONVILLE, (JB) — Quatre comités ont été formés lors d'une activité spéciale du mouvement socio-culturel, l'Entraide qui s'est déroulée récemment à Bromptonville...

C'est au cours du mois qu'aura lieu le deuxième récital des élèves de Mme Huguette Bélisle-Beauregard à la salle du Juvénat des Frères du Sacré-Coeur...

Les amateurs de photographie peuvent facilement satisfaire leurs ambitions cette semaine sur les abords de la rivière St-François, du ruisseau Key Brook, de même qu'au mont Gérard du lac Montjoie... Ces endroits sont fortement à conseiller pour le mordru des photographies de paysages...

L'on invite les dirigeants du baseball mineur, ainsi que les ligues de balle-molle et la crose à nous communiquer les résultats ou annonces de leurs matches...

Magog en bref

MAGOG, (CT) — Mmes Yvonne Plante, Thérèse Audet, Jeanne Lussier et Emilia Nadeau ont été les récipiendaires d'une épingle de 25e anniversaire d'appartenance au Cercle Notre-Dame du Perpétuel Secours de l'Ordre des Filles d'Isabelle, lors de leur récente réunion qui clôturait les activités de la saison. Félicitations.

Mmes Rachelle Bouffard, Gracia Stéphenne, Cécile Julien, Jeannette Marquis et Alexina Lacasse se sont également vu décerner un cadeau en guise de reconnaissance pour services rendus au Cercle, au cours de la dernière année.

L'ouverture, par un tournoi de golf, pour tous les membres, hommes et femmes se fera samedi au Club de golf Orford, à compter de 10 heures, une commandite de M. Georges Lussier, agent de la brasserie Labatt.

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa sera à Magog, cet après-midi, en vue de procéder à l'inauguration officielle de l'Imprimerie Montréal-Magog. Il sera accompagné de M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'Expansion économique régionale. De nombreuses personnalités politiques prendront part à l'événement. C'est à partir de 16 heures que le premier ministre procédera officiellement.

Les supporters des Intrépides et Conquérantes ne voudront pas manquer le 5e gala de ces jeunes gymnastes qui se déroulera au Centre d'arts Orford, samedi et dimanche.

Les gardes paroissiales du diocèse tiendront en fin de semaine, soit samedi et dimanche, leur congrès, en la paroisse Ste-Marguerite-Marie. De nombreuses activités sont alors prévues pour la circonstance. Cet événement coïncide avec le 15e anniversaire d'existence de la Garde Ste-Marguerite-Marie à Magog.

Jean-Guy Gingras, président de la Jeune chambre, accompagné de son vice-président, M. Guy Gaudreau, assisteront, en fin de semaine, au congrès national des Jeunes chambres qui se déroulera à Granby.

La Chambre de commerce Magog-Orford a clôturé ses activités de la saison. Il s'agissait d'une réunion de routine au cours de laquelle on a fait le bilan financier du 10e anniversaire. Il semble bien qu'on s'en tirera assez bien, selon les chiffres qui ont été soumis, les cotisations des membres sont venues renflouer le déficit du 10e.

Prétendues irrégularités dénoncées lors du choix d'un nouvel échevin

MAGOG, (Par Clément Toulouse) — Le vote prépondérant du maire M. Maurice Théroix a permis, hier soir, au candidat défait au siège numéro 1, en novembre dernier, M. Oliva Hamel de réintégrer son siège. C'est par un vote de quatre contre trois que le nouveau conseiller a été nommé par les autorités municipales de Magog, en remplacement de M. Jean-Guy St-Roch qui a présenté officiellement sa démission au cours de l'assemblée mensuelle du conseil de ville.

Le conseiller au siège numéro 4, M. Guy Beaudoin, qui avait été élu par acclamation aux dernières élections, a d'abord proposé la candidature de M. André Guénette. Il fut appuyé par les conseillers Téléphore Lavoie et Laurent Girard. Le maire, M. Théroix, avait fait l'éloge de M. Hamel, à son tour, proposé la nomination de son protégé. Les conseillers Gérard Pagé et Armand Gagné ont souscrit à la proposition du premier magistrat. Les voix étant ex aequo, M. Théroix a déposé son vote prépondérant en faveur de la proposition du conseiller Beaudoin, M. Téléphore Lavoie, qu'il accusa de ne pas avoir fait son travail de directeur de la Sûreté municipale, lors des événements malheureux de la grève de la Dominion Textile. Il a renchéri en déclarant qu'il avait même dû faire intervenir un corps poli-

cier étranger pour mettre en terme aux abus de certains grévistes qui se maintenaient dans l'illégalité, entravant le travail des employés municipaux qui veillaient à l'exécution des travaux notamment dans le domaine de la voirie, où, dit-il, le conseiller Hamel qui assumait la présidence de cette commission s'était mis au blanc et avait été victime de nombreuses menaces et d'attaques de la part des grévistes.

L. Girard

Le conseiller Laurent Girard devait toutefois intervenir au débat pour déclarer qu'il avait des motifs précis pour faire fi à la proposition du maire. Il a soutenu que le nouveau conseiller Hamel avait exercé des pratiques indignes d'un homme public en déversant 23 voyages de gravier, propriété de la cité, sur le terrain d'un particulier et qu'il en avait coûté la somme de \$17 à la ville pour faire étendre la terre sur la propriété de M. Lloyd Stein. M. Théroix a alors riposté qu'il était pleinement d'accord avec cette initiative en fondant son

argumentation sur le fait que la rue Tarrant ayant été construite sur un terrain élevé, causait des dommages aux propriétaires riverains dont l'évaluation n'était pas pour autant diminuée, et qu'il était juste de les dédommager de quelque façon.

G. Pagé

Le conseiller Gérard Pagé a longuement fait l'éloge des deux candidats qu'il a décrit comme étant, à son avis, très compétent pour siéger au conseil de ville. Il est même allé jusqu'à suggérer qu'on dépose les noms des deux candidats dans une boîte et qu'on procède par le truchement de la pige pour ensuite se conformer au résultat du hasard. (huée dans la salle). Le conseiller devait toutefois revenir à la charge pour indiquer qu'il se trouvait devant une décision extrêmement difficile à prendre et qu'il allait opter pour la nomination du candidat Oliva Hamel, en considérant que ce dernier avait reçu l'appui d'une requête comportant 155 signatures alors qu'on ne pouvait, en dire autant du candidat Guénette. De nom-

breuses interventions fusèrent de la salle, les uns, supportant la nomination de M. Hamel, les autres tenants de M. Guénette.

Un citoyen s'est même levé dans la salle pour demander au secrétaire-trésorier, M. Jean-Paul Lange, de faire lecture de l'article 122 qui traite de l'habileté d'un candidat à siéger au conseil municipal, ce à quoi se plia volontier M. Lange. L'incident devait toutefois être clos, en laissant plusieurs sur leur appétit. On soupçonne, en certains milieux, que l'affaire n'est pas encore close et qu'elle pourrait fort bien connaître des répercussions, voire, devant les tribunaux.

Le nouvel élu

Après la décision majoritaire des membres du conseil en faveur de M. Hamel, ce dernier se leva pour remercier les conseillers qui avaient appuyé sa nomination, de même que les autres qui ne partageaient pas ses opinions ainsi que tous les citoyens qui avaient signé la requête le favorisant. Il les a tous assurés de la pleine mesure de la meilleure intention de tous les citoyens de la cité.



L'ex-candidat au siège numéro 1, lors des élections municipales de novembre dernier a été nommé à son même siège par les autorités municipales en remplacement du conseiller démissionnaire M. Jean-Guy St-Roch. Il est entouré de deux principaux artisans d'une requête comportant 153 noms en sa faveur, M. Rouville Dussault, à gauche, et Carlton Buzzell à droite.

(Photo La Tribune, par Fernand Boisvert)

Tout le monde embellit

VALCOURT, (JA) — "L'embellissement, c'est l'affaire de tout le monde". Tel sera le thème d'une semaine d'embellissement qui débutera lundi prochain le 7 pour se poursuivre jusqu'au samedi suivant. Cette semaine a été rendue possible grâce à la collaboration de la société d'horticulture.

Nettoyeurs

Le début de cette semaine d'embellissement sera marquée

par une grande parade dans les rues de Valcourt, parade qui sera remise au lendemain en cas de pluie. Mercredi sera une journée d'information. A cette occasion, M. Roméo Pronovost, technicien et spécialiste régional en horticulture ornementale, sera à la disposition de tous. Pour réserver ses services, vous pouvez composer 532-2315 ou encore 532-2497.

Au cours de cette semaine, la

Société d'horticulture a décidé d'embellir d'ailleurs le terrain situé au coin des rues Desranelle et St-Joseph. Elle remettra de plus, dix certificats de mérite aux parterres de Valcourt qui auront été les mieux entretenus. C'est donc une invitation à la population de Valcourt à participer à cette semaine d'embellissement du 7 au 12 juin, une présentation de la Société d'horticulture.

La chaloupe à l'eau mais pas pour du fretin, on espère!

VALCOURT, (JA) — Le concours de pêche inaugural de la saison aura lieu au Lac Larouche demain à compter de 6h. le matin pour se poursuivre jusqu'à 6 heures en soirée.

Bombardier

M. Gérard Beaudet, directeur de la Commission des loisirs, nous informait cependant que ce concours de pêche était présenté uniquement à l'intention des employés de Valcourt et par conséquent que le concours s'adressait exclusivement aux employés de Valcourt Bombardier Ltée. L'enregistrement aura lieu la journée même et se fera à l'entrée principale du Lac.

Règlements

Pour être éligible à cette journée de pêche, il faut tout d'abord avoir en sa possession le permis de pêche et sa carte d'identité. De plus, la limite des prises a été fixée à cinq

truites ou cinq saumons, les autres espèces étant sujettes aux règlements du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Les personnes qui s'y rendront pourront stationner leur voiture dans un stationnement qui sera aménagé à cet effet. Les propriétaires de chaloupes sont invités à les apporter, car le nombre de chaloupes à prêter est limité. Enfin, mentionnons qu'aucune prise ne devra être remise dans le lac, excepté l'achigan.

Une invitation est donc lancée à tous les amateurs de pêche qui sont employés chez Bombardier Ltée à venir passer une agréable journée au Lac Larouche demain à compter de 6 heures le matin jusqu'à 6 heures en soirée. Il y aura bien sûr des prix pour les meilleures prises, le premier de \$50, le second de \$20 et le troisième de \$15. A noter cependant que

ceux-ci représentent la valeur des articles.

"Pourquoi choisir la haine?" quand on a le théâtre...

RICHMOND (JC) — La troupe de théâtre KIRAFU, formée par des étudiants du secondaire IV de l'école Notre-Dame, présentera une pièce dimanche le 6 juin à 20h.30 à la salle Ste-Famille.

"Pourquoi choisir la haine?", comédie au dénouement tragique, sera interprétée par huit personnages, Michel Cloutier, Micheline Richard, Michel Chassé, Marguerite Viger, Sylvie Dandaneau, Diane Riquier, Serge Nadeau et Lucie Duchesne. La mise en scène est signée par Diane Morissette. L'idée de cette pièce a d'ailleurs été lancée par cette dernière avec la collaboration de Sylvie Dandaneau. Il y a quatre mois que l'idée d'une troupe germe dans la tête de ces deux consœurs.

Valcourt en bref

VALCOURT, (JA) — C'est demain qu'aura lieu, sur les parcours du Golf municipal, le tournoi annuel des employés de la Rockland Inc. de Kingsbury.

Parlant de Golf, plusieurs personnes parlent encore du gigantesque succès qu'a connu le tournoi d'inauguration officiellement la saison 71, samedi dernier.

Des cours de maniment d'armes à feu débuteront mardi soir prochain à 19h.30 au Club Boule-en-Train. Ces cours sont à l'intention de tous les amateurs de chasse et dureront trois semaines.

On se souvient de la grande popularité qu'avait connu le pageant aérien de l'an dernier. Eh! bien, on nous informait qu'il y en aurait un autre cette année. Il aura lieu vendredi le 25 juin.

M. Edgar Potvin, président de l'Association du hockey mineur et M. Omer Nadeau, chef instructeur, participeront au Congrès du hockey mineur qui se tiendra les 11-12-13 juin à Chicoutimi.

Les billets pour le Super-Swing sont en vente à l'aréna au prix de \$2. Ce Super-Swing, mettant en vedette Bobby Lee Silcot, The Graduate et l'orchestre Les Rembrants sera présenté le 3 juillet.

On est à procéder à l'aménagement final de la piscine municipale qui devrait bientôt être en opération.

Samedi soir prochain le 12 juin, Formirama sera présentée au Boule-en-Train. Marc Gendreau, animateur jeunesse à la station CHEF de Granby et ses musiciens feront les frais de la musique de cette soirée discothèque.

Samedi, c'est l'ouverture de la saison de soccer. A cette occasion, il y aura parade avec les majorettes. Le tout débutera à 14 heures.

Chronique scolaire

ASBESTOS, (YC) — Il fut proposé lors d'une réunion de la Commission scolaire d'Asbestos que la réparation des manuels scolaires soit confiée à la Bibliothèque publique d'Asbestos, aux prix et aux conditions stipulés dans sa lettre du 14 mai 1971. La salle de l'école Castonguay sera mise à la disposition de la Bibliothèque à compter du premier juillet.

M. Claude Smith, psychologue scolaire, assistera au quatrième colloque des conseillers en enfance inadaptée lequel se tiendra au Manoir du Lac Delage les 8, 9 et 10 juin.

C'est Me Louis Langlais qui est chargé de prendre les procédures judiciaires nécessaires pour percevoir les arriérés de taxes impayées de l'année 1969-1970.

Les commissaires de la ville d'Asbestos ont décidé d'organiser pour la municipalité d'Asbestos des cours de rattrapage durant l'été 1971, conformément aux recommandations du directeur des services de l'enseignement.

Asbestos sort du trou

ASBESTOS, (YC) — Le maire d'Asbestos, M. Léo-Paul Thibault, en présence du greffier de la ville, M. Yvon Hamel et de M. Fernand Rainville, a signé le contrat pour la construction de logements à prix modique, contrat intervenu entre la ville et la firme Laurence et Frères de Montréal, dont le représentant était M. Gilles Laurence.

Le fait que la plus grande mine d'amiante à ciel ouvert dans le monde occidental a subi et continu à subir de profondes transformations, compte tenu également des récents glissements de terrain qui se sont manifestés dans le secteur contigu à la mine Jeffrey ce qui a forcé 88 familles à déménager et que l'on prévoit que ce nombre atteindra environ 200 familles vers le mois de juillet, ces événements ont provoqué une pénurie de logement que l'entreprise privée semblait incapable d'assumer.

En effet, de ce nombre, plus de la moitié des familles ont été relogées de façon temporaire, mais 21 familles demeurent à l'extérieur de la ville.

Devant cet état de fait, la ville d'Asbestos a demandé l'aide de la Société d'habitation du Québec pour la construction de 75 logements à prix modique.

Le terrain qui sera utilisé pour la réalisation du projet de l'Office municipal d'habitation de la ville d'Asbestos est situé de chaque côté de la rue Pierre Laporte, comprise entre les rues Chassé et Laurier. Pour les fins de la présente cause et suivant la proposition de Laurence & Frères Constructeurs Ltée, une superficie de 168,944.55 pieds carrés suffirait pour la construction des 74 logements. Le terrain proposé possède une superficie de 210,645 pieds carrés. Selon la promesse de vente, M. Raoul Lambert s'engage à vendre à l'Office municipal d'habitation de la ville d'Asbestos le dit terrain ou une partie

du terrain au prix de 0.18 cents le pied carré.

Les 74 logements projetés sont répartis dans 33 bâtiments de quatre types distincts. Sont inclus dans le projet: 15 logements de chambre à coucher, 15 logements de deux chambres à coucher, 22 logements de trois chambres à coucher, 10 logements de cinq chambres à coucher, et 12 logements de quatre chambres à coucher. Les deux groupes de 15 logements forment cinq bâtiments de type A, le groupe de 22 et 10 logements forment 16 bâtiments du type B & C, et enfin le dernier groupe des 12 logements forme 12 bâtiments du type D.

Le projet comporte 74 logements répartis comme suit: deux maisons de rapport groupant 30 unités de logements, 8 duplex jumelés groupant 32 unités de logements et 12 maisons unifamiliales en rangées.

Le coût approximatif total du projet s'élève à \$1,025,870 et le

coût moyen par unité de logement incluant le terrain, la construction, les honoraires, l'aménagement, les services municipaux, l'organisation et le financement temporaire peut être établi à \$13,876.62. Le coût d'acquisition du terrain est fixé à \$31,700.00 incluant les frais d'arpentage et les frais légaux. Le coût de construction s'élève à \$958,900 répartis comme suit: \$861,300 pour la construction des 74 logements, \$59,690 pour l'aménagement du terrain, voirie, aqueduc et égouts, et \$17,910 pour l'éclairage. Les autres frais se chiffrent à \$39,000 répartis comme suit: \$3,000 pour les frais légaux, \$25,000 pour le financement temporaire, \$3,500 pour la surveillance des travaux, enfin des frais divers s'élèvent à \$8,000. Le tout formant le grand total de \$1,025,870.

Cinq pour cent du coût du projet sera fourni par la municipalité c'est à dire \$51,343.50, et 95% du coût proviendra

d'un prêt hypothécaire à un taux de 8 1/2% amorti sur une période de 50 ans, prêt consenti par la Société d'habitation du Québec, soit un montant de \$975,526.50.

On prévoit que les travaux de construction seront terminés vers le 15 novembre 1971.

Tel que prévu à l'article 28 des règlements de la Société d'habitation du Québec, les logements à prix modique seront loués en priorité à des familles à faibles revenus selon l'ordre de priorité suivant:

a) toute personne recevant l'allocation-logement aux termes de la loi.

b) toute personne délogée par suite de la mise en application d'un programme de rénovation ou d'habitation.

c) toute personne délogée par suite d'expropriation par un organisme public.

L'Office municipal d'habitation de la ville d'Asbestos appliquera l'échelle des loyers proposée par la Société d'habitation du Québec.

L'année dernière ils jouaient à la crosse

BROMPTONVILLE (JB) — Une soirée de remise des trophées pour les joueurs les plus méritants de la ligue de crosse mineure de Bromptonville aura lieu ce soir à compter de 20 h. 15 à la salle de l'Académie du Sacré-Coeur.

L'on invite tous les jeunes joueurs de l'année dernière et ceux de la présente saison à prendre part à cette soirée de la remise. De plus, les jeunes rencontreront les instructeurs, gérants et autres, qui s'occupaient des clubs des trois catégories lors de la saison dernière.

Trois trophées par équipe seront décernés aux joueurs les plus assidus et méritants de l'année dernière.

Par ailleurs, un film sur la crosse sera probablement présenté pour tous ceux qui seront présents à cette soirée.

On sait qu'un nombre assez impressionnant de jeunes sportifs ont pratiqué ce sport l'année dernière et il fera bon revoir des anciennes figures des trois catégories locales, soit midjet, bantam et juvénile.

Cette remise s'annonce des plus intéressantes, d'autant plus qu'elle sera la première à se dérouler à Bromptonville depuis le début des hostilités de la crosse à Bromptonville.

13, 23, 43, football ou balle-molle ?

BROMPTONVILLE, (JB) — Le Marché Castonguy a basé pavillon devant le club des Loisirs qui a remporté une éclatante victoire de 23 à 9 lors de la première rencontre du récent programme double de la ligue de balle molle masculine Molson, disputée au stade municipal et le club des Étoiles de l'hôtel Brompton a triomphé du Lavoie-Bergeron par le compte de 43 à 13.

À la seconde partie du programme, le club des Étoiles n'a fait qu'une bouchée du Lavoie-Bergeron qui s'est replié avec un total de 16 coups sûrs contre 40 pour l'équipe victorieuse. À vrai dire, le Lavoie-Bergeron a débuté officiellement la saison avec un revers similaire à celui encaissé la saison précédente.

Prochain match
Les activités du circuit Molson à Bromptonville reprendront de plus bel lundi le 7 juin à compter de 19 heures alors que le club des Loisirs affrontera celui des Étoiles et que le Marché Castonguy sera l'hôte du Lavoie-Bergeron à la seconde rencontre du programme prévue pour 21 heures.

L'Unité sanitaire en balade

ASBESTOS, (YC) — Lundi le 7 juin, l'Unité sanitaire se rendra au couvert Marie-Immaculée à Bromptonville pour y tenir une clinique de 14h. à 16h. Toujours à la même date l'Unité sanitaire sera à Asbestos pour tenir une clinique de rayon x pulmonaire de 10h. à 16h.

Mardi le 8 juin, l'Unité sanitaire demeurera à son local à Asbestos situé au 199 boul. St-Luc pour offrir au public une clinique d'immunisation de 14h. à 16h.

Mercredi le 9 juin, l'Unité sanitaire sera à l'école Notre-Dame de Windsor, de 14h. à 16 heures.

Jeudi le 10 juin, l'Unité sanitaire se rendra à la salle de la Légion à Richmond de 14h. à 16h.

Les poneys seront à l'heure fixe

SAWYERVILLE — La tire de chevaux prévue pour dimanche le 6 juin à Sawyerville débutera à 1h. 30 et non à 16h. 30 comme annoncé précédemment. En fait, cette tire de chevaux se fera avec des poneys et non avec des chevaux de labour comme on le fait de façon habituelle.

"Pourquoi choisir la haine?" quand on a le théâtre...
RICHMOND (JC) — La troupe de théâtre KIRAFU, formée par des étudiants du secondaire IV de l'école Notre-Dame, présentera une pièce dimanche le 6 juin à 20h.30 à la salle Ste-Famille.

"Pourquoi choisir la haine?" comédie au dénouement tragique, sera interprétée par huit personnages, Michel Cloutier, Micheline Richard, Michel Chassé, Marguerite Viger, Sylvie Dandaneau, Diane Riquier, Serge Nadeau et Lucie Duchesne. La mise en scène est signée par Diane Morissette. L'idée de cette pièce a d'ailleurs été lancée par cette dernière avec la collaboration de Sylvie Dandaneau. Il y a quatre mois que l'idée d'une troupe germe dans la tête de ces deux consœurs. Rappelons que cette même pièce avait été présentée le 16 mai et avait attiré environ 70 personnes. Les fonds recueillis avaient aidé les étudiants à financer leur bal de graduation. Les revenus de cette deuxième représentation serviront à défrayer d'autres activités parascolaires.
L'admission a été fixée à \$1 pour les adultes et à \$0.75 pour les étudiants.

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — M. Fernand Grenier, ex-représentant de Frontenac à l'Assemblée nationale, a fait récemment une sortie contre ce qu'il a qualifié de comédie burlesque soit la guerre que mènent certains députés fédéraux contre leurs augmentations de salaire. M. Grenier n'y va guère de main morte contre "ces sangues crétinistes qui gardent stagnants trop de comités du Québec". Selon lui, on devrait former un fond pour aider les industries locales avec l'argent des députés qui refusent la dite augmentation. En un mot, le candidat unioniste aux dernières élections, accuse certains députés de leurrer les électeurs, de se faire du capital politique en faignant refuser une augmentation de salaire qu'ils sont assurés de recevoir de toute façon.

Le Capitaine Cap invite la population comme par les années passées à bénéficier de ses croisières sur le lac Mégantic. Il y aura un départ par jour, à 19h.30 les mercredi, jeudi et samedi et le dimanche, deux départs soit à 15h.30 et 19h.30.

La réunion de mercredi soir au club A.A. réunissant les finissants en Restauration forestière s'est déroulée dans l'ordre mais par contre il fut décidé qu'une autre réunion se tiendrait lundi soir avec cette fois, les représentants de Compton à la Chambre des communes et de Frontenac à l'Assemblée nationale.

Un citoyen de Lac-Mégantic, Léopold Martel a eu la désagréable surprise de constater hier matin que son automobile était disparue. Cependant le véhicule en question fut intercepté par la Sûreté des autoroutes sur l'autoroute des Cantons de l'Est. Des agents de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale ont repris l'auto en question ainsi que les deux individus dans la vingtaine qui devront répondre de ce vol. Les jeunes gens en questions seraient de l'extérieur de Mégantic.

La campagne de cueillette de bouteilles par le club Optimiste local s'est avéré un franc succès. Le nombre de bouteilles amassées varierait entre 12,000 et 15,000 soit environ la somme de \$500; cette somme doit servir à promouvoir le baseball chez les jeunes. Ce comité était sous la présidence de Gaston Bouchard. C'est une initiative à répéter...

Coaticook en bref

COATICOOK, (RR) — Il semble qu'il soit très difficile de se défaire d'une habitude contractée depuis longtemps... c'est ainsi qu'une personne ayant des lettres à mettre à la poste s'est rendue à l'ancien édifice et là, a réussi à forcer la porte de la chute aux lettres, pourtant verrouillée de l'intérieur et à déposer sa correspondance... Une autre, par ailleurs, peu familière avec les accommodations modernes du nouveau local a tout simplement pris une poubelle à papier à couvercle pivotant pour une boîte aux lettres et y a "mallé ses lettres"... Le concierger a cependant les yeux clairs et les a sauvées de l'incinérateur...

Les bureaux de la DOUANE sont toujours à la même adresse dans l'ancien local... pour diverses raisons d'ordre administratives, ils ne prendront possession de leurs nouveaux locaux que le 25 juin...

Malgré les nombreux avertissements adressés aux tenanciers de logis par le maître de poste, M. Rosaire Vézina, il y a encore quelques personnes qui n'ont pas pu jouir du service de livraison par facteurs... n'ayant pas encore de boîte ou de passe-lettre... Les facteurs ne livrent tout simplement pas dans ces cas...

Les employés des postes à Coaticook n'ont pas souvent de répit depuis l'ouverture de leurs nouveaux bureaux... en effet, on s'occupe passablement à recevoir les plaintes, faire les ajustements et en plus à remettre des crédits d'argent aux gens qui étaient propriétaires de caissiers postaux et qui avaient payés pour la prochaine année... Il paraît même qu'on a dû à certain moment faire des emprunts de banque pour suffire à la demande...

Ceux qui ont le plus à se plaindre des nouveaux services sont principalement les gens qui sont abonnés à des journaux quotidiens livrés par la poste... Ces derniers ont été retardés d'au moins une journée alors qu'on devrait faire les changements d'adresse.

Le caricaturiste d'un quotidien montréalais aurait pigé son "idée" dans "L'NORD" de Coaticook au début de la semaine, qu'il n'aurait pas misé plus juste... En effet, les gens de ce quartier dont on ignore le nombre exact pour n'en avoir pas fait le recensement, habitent un total de 183 logis... il y a de plus quatre logis inhabités et une seule boîte aux lettres pour tout le quartier.

Bromptonville en bref

BROMPTONVILLE, (JB) — Quatre comités ont été formés lors d'une activité spéciale du mouvement socio-culturel, l'Entraide qui s'est déroulée récemment à Bromptonville...

C'est au cours du mois qu'aura lieu le deuxième récital des élèves de Mme Huguette Béthune-Beaugard à la salle du Juvenat des Frères du Sacré-Coeur...

Les amateurs de photographie peuvent facilement satisfaire leurs ambitions cette semaine sur les abords de la rivière St-François, du ruisseau Key Brook, de même qu'au mont Gérard du lac Montjoie... Ces endroits sont fortement à conseiller pour le mordus des photographes de paysages...

L'on invite les dirigeants du baseball mineur, ainsi que des ligues de balle-molle et la crosse à nous communiquer les résultats ou annonces de leurs matches...

Magog en bref

MAGOG, (CT) — Mmes Yvonne Plante, Thérèse Audet, Jeanne Lussier et Emilia Nadeau ont été les récipiendaires d'une épingle de 25e anniversaire d'appartenance au Cercle Notre-Dame du Perpétuel Secours de l'Ordre des Filles d'Isabelle, lors de leur récente réunion qui clôturait les activités de la saison. Félicitations.

Mmes Rachelle Bouffard, Gracia Stébanne, Cécile Julien, Jeannette Marquis et Alexina Lacasse se sont également vu décerner un cadeau en guise de reconnaissance pour services rendus au Cercle, au cours de la dernière année.

L'ouverture, par un tournoi de golf, pour tous les membres, hommes et femmes se fera samedi au Club de golf Orford, à compter de 10 heures, une commandite de M. Georges Lussier, agent de la brasserie Labatt.

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa sera à Magog, cet après-midi, en vue de procéder à l'inauguration officielle de l'imprimerie Montréal-Magog. Il sera accompagné de M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'Expansion économique régionale. De nombreuses personnalités politiques prendront part à l'événement. C'est à partir de 16 heures que le premier ministre procédera officiellement.

Les supporters des Intrépides et Conquérantes ne voudront pas manquer le 5e gala de ces jeunes gymnastes qui se déroulera au Centre d'arts Orford, samedi et dimanche.

Les gardes paroissiales du diocèse tiendront en fin de semaine, soit samedi et dimanche, leur congrès, en la paroisse Ste-Marguerite-Marie. De nombreuses activités sont alors prévues pour la circonstance. Cet événement coïncide avec le 15e anniversaire d'existence de la Garde Ste-Marguerite-Marie à Magog.

Jean-Guy Gingras, président de la Jeune chambre, accompagné de son vice-président, M. Guy Gaudreau, assisteront, en fin de semaine, au congrès national des Jeunes chambres qui se déroulera à Granby.

La Chambre de commerce Magog-Orford a clôturé ses activités de la saison. Il s'agissait d'une réunion de routine au cours de laquelle on a fait le bilan financier du 10e anniversaire. Il semble bien qu'on s'en tirera assez bien, selon les chiffres qui ont été soumis, les cotisations des membres sont venues renflouer le déficit du 10e.

Prétendues irrégularités dénoncées lors du choix d'un nouvel échevin

MAGOG, (Par Clément Toulouse) — Le vote prépondérant du maire M. Maurice Théroux a permis, hier soir, au candidat défait au siège numéro 1, en novembre dernier, M. Oliva Hamel de réintégrer son siège. C'est par un vote de quatre contre trois que le nouveau conseiller a été nommé par les autorités municipales de Magog, en remplacement de M. Jean-Guy St-Roch qui a présenté officiellement sa démission au cours de l'Assemblée mensuelle du conseil de ville.

Le conseiller au siège numéro 4, M. Guy Beaudoin, qui avait été élu par acclamation aux dernières élections, a d'abord proposé la candidature de M. André Guénette. Il fut appuyé par les conseillers Téléphore Lavoie et Laurent Girard. Le maire, après avoir fait l'éloge de M. Hamel, a, à son tour, proposé la nomination de son protégé. Les conseillers Gérard Pagé et Armand Gagné ont soutenu à la proposition du premier magistrat. Les voix étant ex aequo, M. Théroux a déposé son vote prépondérant en faveur de la proposition, aux applaudissements d'un groupe de supporters du nouveau conseiller.

Un plaidoyer

Le maire s'était d'abord engagé dans un énoncé de propos flatteurs à l'endroit du nouveau conseiller, soulignant ses gran-

des qualités d'administrateur après avoir travaillé de nombreuses années en sa compagnie. On sait que M. Hamel a siégé durant 10 ans au conseil de Magog et qu'il avait mordu la poussière aux mains de son adversaire M. Jean-Guy St-Roch par 224 voix de majorité, au cours des élections de novembre dernier.

C'est après la lecture d'une requête signée par 155 citoyens qui se prononçaient en faveur de la nomination de M. Hamel que se déclenchèrent vraiment les hostilités fusant de toutes parts, les membres du conseil étant eux-mêmes sensiblement partagés sur le choix.

Le maire soutenait pour sa part que le fait pour M. St-Roch de suggérer le nom de son remplaçant, en l'occurrence, M. André Guénette, ne constituait aucun élément valable pour justifier la nomination de ce dernier.

Attaque

C'est dans une attaque à fond de train que le premier magistrat s'en est pris au second de la proposition du conseiller Beaudoin. M. Téléphore Lavoie, qu'il accusa de ne pas avoir fait son travail de directeur de la Sûreté municipale, lors des événements malheureux de la grève de la Dominion Textile. Il a renchéri en déclarant qu'il avait même dû faire intervenir un corps poli-

cier étranger pour mettre un terme aux abus de certains grévistes qui se maintenaient dans l'illégalité, entravant le travail des employés municipaux qui veillaient à l'exécution des travaux, notamment dans le domaine de la voirie, où, dit-il, le conseiller Hamel qui assumait la présidence de cette commission s'était mis au blanc et avait été victime de nombreuses menaces et d'attaques de la part des grévistes.

L. Girard

Le conseiller Laurent Girard devait toutefois intervenir au débat pour déclarer qu'il avait des motifs précis pour faire fi à la proposition du maire. Il a soutenu que le nouveau conseiller Hamel avait exercé des pratiques indignes d'un homme public en déversant 23 voyages de gravier, propriété de la cité, sur le terrain d'un particulier et qu'il en avait coté la somme de \$17 à la ville pour faire étendre la terre sur la propriété de M. Lloyd Stein. M. Théroux a alors riposté qu'il était pleinement d'accord avec cette initiative en fondant son

argumentation sur le fait que la rue Tarrant ayant été construite sur un terrain élevé, causait des dommages aux propriétaires riverains dont l'évaluation n'était pas pour autant diminuée, et qu'il était juste de les dédommager de quelque façon.

G. Pagé

Le conseiller Gérard Pagé a longuement fait l'éloge des deux candidats qu'il a décrit comme étant, à son avis, très compétent pour siéger au conseil de ville. Il est même allé jusqu'à suggérer qu'on dépose les noms des deux candidats dans une boîte et qu'on procède par le truchement de la pige pour ensuite se conformer au résultat du hasard, (huce dans la salle). Le conseiller devait toutefois revenir à la charge pour indiquer qu'il se trouvait devant une décision extrêmement difficile à prendre et qu'il allait opter pour la nomination du candidat Oliva Hamel, en considérant que ce dernier avait reçu l'appui d'une requête comportant 155 signatures alors qu'on ne pouvait en dire autant du candidat Guénette. De nom-

breuses interventions fusèrent de la salle, les uns, supportant la nomination de M. Hamel, les autres tenants de M. Guénette.

Un citoyen s'est même levé dans la salle pour demander au secrétaire-trésorier, M. Jean-Paul Lange, de faire lecture de l'article 122 qui traite de l'habileté d'un candidat à siéger au conseil municipal, ce à quoi se plia volontier M. Lange. L'incident devait toutefois être clos en laissant plusieurs sur leur appétit. On soupçonne, en certains milieux, que l'affaire n'est pas encore close et qu'elle pourrait fort bien connaître des répercussions, voire, devant les tribunaux.

Le nouvel élu

Après la décision majoritaire des membres du conseil en faveur de M. Hamel, ce dernier se leva pour remercier les conseillers qui avaient appuyé sa nomination, de même que les autres qui ne partageaient pas ses opinions ainsi que tous les citoyens qui avaient signé la requête le favorisant. Il les a tous assurés de la pleine mesure dans le meilleur intérêt de tous les citoyens de la cité.



L'ex-candidat au siège numéro 1, lors des élections municipales de novembre dernier a été nommé à son même siège par les autorités municipales en remplacement du conseiller démissionnaire M. Jean-Guy St-Roch. Il est entouré de deux principaux artisans d'une requête comportant 153 noms en sa faveur, M. Rouville Dussault, à gauche, et Carlton Buzzell à droite.

(Photo La Tribune, par Fernand Boisvert)

Tout le monde embellit

VALCOURT, (JA) — L'embellissement, c'est l'affaire de tout le monde". Tel sera le thème d'une semaine d'embellissement qui débutera lundi prochain le 7 pour se poursuivre jusqu'au samedi suivant. Cette semaine a été rendue possible grâce à la collaboration de la société d'horticulture.

Nettoyage

Le début de cette semaine d'embellissement sera marquée

par une grande parade dans les rues de Valcourt, parade qui sera remise au lendemain en cas de pluie. Mercredi sera une journée d'information. À cette occasion, M. Roméo Pronovost, technicien et spécialiste régional en horticulture ornementale, sera à la disposition de tous. Pour réserver ses services, vous pouvez composer 532-2315 ou encore 532-2497.

Au cours de cette semaine, la

Société d'horticulture a décidé d'embellir d'ailleurs le terrain situé au coin des rues Desranelle et St-Joseph. Elle remettra de plus, dix certificats de mérite aux parterres de Valcourt qui auront été les mieux entretenus. C'est donc une invitation à la population de Valcourt à participer à cette semaine d'embellissement du 7 au 12 juin, une présentation de la Société d'horticulture.

La chaloupe à l'eau mais pas pour du fretin, on espère!

VALCOURT, (JA) — Le concours de pêche inaugural de la saison aura lieu au Lac Larouche demain à compter de 6h. le matin pour se poursuivre jusqu'à 6 heures en soirée.

Bombardier

M. Gérard Beaudet, directeur de la Commission des loisirs, nous informait cependant que ce concours de pêche était présenté uniquement à l'intention des employés de Valcourt et par conséquent que le concours s'adressait exclusivement aux employés de Valcourt Bombardier Ltée. L'engagement aura lieu la journée même et se fera à l'entrée principale du Lac.

Règlements

Pour être éligible à cette journée de pêche, il faut tout d'abord avoir en sa possession le permis de pêche et sa carte d'identité. De plus, la limite des prises a été fixée à cinq

truites ou cinq saumons, les autres espèces étant sujettes aux règlements du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Les personnes qui s'y rendront pourront stationner leur voiture dans un stationnement qui sera aménagé à cet effet. Les propriétaires de chaloupes sont invités à les apporter, car le nombre de chaloupes à prêter est limité. Enfin, mentionnons qu'aucune prise ne devra être remise dans le lac, excepté l'achigan.

Une invitation est donc lancée à tous les amateurs de pêche qui sont employés chez Bombardier Ltée à venir passer une agréable journée au Lac Larouche demain à compter de 6 heures le matin jusqu'à 6 heures en soirée. Il y aura bien sûr des prix pour les meilleurs prises, le premier de \$50, le second de \$20 et le troisième de \$15. A noter cependant que

ceux-ci représentent la valeur des articles.

"Pourquoi choisir la haine?" quand on a le théâtre...

RICHMOND (JC) — La troupe de théâtre KIRAFU, formée par des étudiants du secondaire IV de l'école Notre-Dame, présentera une pièce dimanche le 6 juin à 20h.30 à la salle Ste-Famille.
"Pourquoi choisir la haine?" comédie au dénouement tragique, sera interprétée par huit personnages, Michel Cloutier, Micheline Richard, Michel Chassé, Marguerite Viger, Sylvie Dandaneau, Diane Riquier, Serge Nadeau et Lucie Duchesne. La mise en scène est signée par Diane Morissette. L'idée de cette pièce a d'ailleurs été lancée par cette dernière avec la collaboration de Sylvie Dandaneau. Il y a quatre mois que l'idée d'une troupe germe dans la tête de ces deux consœurs. Rappelons que cette même pièce avait été présentée le 16 mai et avait attiré environ 70 personnes. Les fonds recueillis avaient aidé les étudiants à financer leur bal de graduation. Les revenus de cette deuxième représentation serviront à défrayer d'autres activités parascolaires.
L'admission a été fixée à \$1 pour les adultes et à \$0.75 pour les étudiants.

Chronique scolaire

ASBESTOS, (YC) — Il fut proposé lors d'une réunion de la Commission scolaire d'Asbestos que la réparation des manuels scolaires soit confiée à la Bibliothèque publique d'Asbestos, aux prix et aux conditions stipulés dans sa lettre du 14 mai 1971. La salle de l'école Castonguy sera mise à la disposition de la Bibliothèque à compter du premier juillet.

M. Claude Smith, psychologue scolaire, assistera au quatrième colloque des conseillers en enfance inadaptée lequel se tiendra au Manoir du Lac Delage les 8, 9 et 10 juin.

C'est Me Louis Langlais qui est chargé de prendre les procédures judiciaires nécessaires pour percevoir les arriérés de taxes impayées de l'année 1969-1970.

Les commissaires de la ville d'Asbestos ont décidé d'organiser pour la municipalité d'Asbestos des cours de rattrapage durant l'été 1971, conformément aux recommandations du directeur des services de l'enseignement.



POUR L'ÉTÉ — MM. Léo-Paul Lessard, trésorier, Roméo Dubé, président et Jean-Louis Roberge, vice-président, tous membres de l'administration du Camp Michel Inc. Ils s'entretenaient lors d'une visite des administrateurs de ce Camp.

Une cinquantaine de fillettes en vacances au Camp Michel

SHERBROOKE. — Les préparatifs pour l'ouverture du Camp Michel vont bon train. Le Camp accueillera 48 fillettes défavorisées de Sherbrooke âgées de 8 à 12 ans au cours de

la saison estivale.

Le Camp est financé par le Service de bien-être de Sherbrooke et par le Club Richelieu, également de Sherbrooke.

Exercices physiques, travaux en arts plastiques, baignade, etc., sont les diverses activités prévues pour les fillettes qui participeront à ce camp. Les fillettes ont été choisies par les Soeurs de l'Assomption de Sherbrooke et le Camp sera divisé en périodes de deux semaines chacune, du 4 juillet au 13 août.

Notons également que les fillettes seront accueillies gratuitement au Camp et qu'elles seront sous bonne surveillance.

Les Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Sherbrooke auront la responsabilité des activités des fillettes.

Le Camp St-Michel est une organisation indépendante à buts non-lucratifs et a comme président M. Roméo Dubé de Sherbrooke.

Un procureur entreprend des fouilles

SHERBROOKE. — Le procureur Michel Côté fouille dans les volumes de droit anciens pour trouver de la jurisprudence sur le transfert de juridiction pour le prononcé d'une sentence à la suite de la mort d'un juge des assises.

Il est aux prises avec ce problème depuis le décès de l'hon. juge Evender Veilleux, qui délibérait sur le châtiment à imposer à Gaston Brochu, âgé de 26 ans et demeurant à Sherbrooke.

Me Côté n'a rien trouvé à ce sujet dans les annales canadiennes mais détient une référence dans la Law Time Journal anglais.

Il a fait part de ses recherches hier à l'hon. juge William Mitchell, de la cour du banc de la Reine, qui a ajourné la sentence de Brochu au 10 courant.

Règle

Me Côté continuera en attendant à scruter les livres de droit parce que la loi ne prévoit pas de règle dans ce cas précis.

On se rappelle que Brochu avait été convaincu par un jury des assises, appelé devant feu l'hon. Veilleux, d'un cambriolage de \$25,000 de vêtements dans une mercerie de Magog.

Brochu a manifesté l'intention de soumettre des représentations à l'hon. juge Mitchell si ce dernier a juridiction pour le condamner.

Brochu est détenu depuis sa conviction de culpabilité.

Les parents auront une cour de récréation pavée

SHERBROOKE. — Suite à des plaintes des parents, la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke a décidé d'ajouter à la surface déjà pavée de la cour de récréation de l'école Desjardins, dans le quartier Est.

Il y a présentement une surface pavée de 3,134 pieds carrés à l'école Desjardins, alors que les normes du ministère de l'Éducation permettent une surface pavée de 10,000 pieds carrés.

Une demande d'autorisation a été logée au ministère de l'Éducation, à l'effet d'ajouter 7,000 pieds carrés au pavage déjà en place dans la cour de l'école Desjardins.

Il a également été décidé de paver une surface supplémentaire de 5,400 pieds carrés dans la cour de récréation de l'école Hélène Boullé, où il y a également eu des plaintes des parents. Cette école ne compte que 4,500 pieds carrés de pavage, alors qu'elle aurait droit à 10,000 pieds carrés, en vertu des normes établies par le ministère de l'Éducation.

Par ailleurs, des grillages seront posés aux fenêtres donnant sur la rue à l'école Hébert, afin de mettre fin aux vols qui s'y font de plus en plus fréquents.

Elèves menacés par des briques

SHERBROOKE. — Le service d'inspection du travail de la direction générale des services techniques du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre a avisé la Commission des écoles catholiques de

Sherbrooke de voir dans le plus bref délai possible à effectuer des réparations à l'école Notre-Dame-de-Liesse, de Deauville.

Le rapport du ministère du Travail indique que les murs

de briques extérieurs devront être réparés immédiatement car les fissures s'agrandissent et il y a danger d'effondrement de ces murs.

Le ministère du Travail a souligné que toute circulation près de ces murs devra être interdite et pour ce faire, il a été demandé à la CECS d'ériger immédiatement des barrières adéquates placées à distance.

Il est ajouté que les portes que les élèves utilisent, du côté est, devront donner dans un couloir extérieur érigé pour protéger contre la chute de briques.

D'autres réparations ont aussi été demandées par le ministère du Travail, à l'école Desranleau.

Des handicapés en bonne posture dans un rallye dans la Métropole

SHERBROOKE. — M. Gaston Lessard et M. Denis Cournoyer, de l'Hôpital d'Youville de Sherbrooke, se sont classés 10e au premier rallye-automobile organisé par les handicapés paraplégiques. Ce rallye s'est déroulé à Montréal.

M. Lessard conduisait alors que M. Cournoyer était naviga-

teur. Le rallye a été organisé par l'Association canadienne des paraplégiques, en collaboration avec le Club d'auto-sports de Montréal.

Les deux sherbrookoïses représentées au Club de loisirs pour handicapés de Sherbrooke et 26 participants ont pris part à ce rallye-automobile.

LA TRIBUNE de sherbrooke

et de Rock Forest, St-Elie d'Orford, Ascot Corner, Le noxville

La rivière Chaudière à la merci d'un groupe de jeunes Sherbrookoïses

SHERBROOKE. — Un groupe de jeunes Sherbrookoïses partent bientôt en expédition de plongée sous-marine dans la rivière Chaudière. Ils effectueront le trajet de la rivière Chaudière partant du lac Mégantic jusqu'à Québec.

Le groupe est formé de 10 personnes et deux plongeurs feront des séjours d'environ 12 heures par jour dans l'eau.

C'est vendredi le 11 mai, à 6 heures a.m., que les deux plongeurs partiront pour leur expédition qui durera trois jours. Le trajet en lui-même consiste en une longueur totale de 125 milles. Ils arriveront à Québec dans l'après-midi du dimanche, 13 juin.

François Bourassa et Jean-Claude Dubois seront les deux plongeurs alors que les huit autres membres du groupe les surveilleront et veilleront à la bonne marche de l'expédition.

Plusieurs membres de l'expédition sont techniciens en laboratoire au Centre hospitalier universitaire et c'est ce qui leur permettra de voir eux-mêmes au bon état physique des plongeurs. De plus, ils ont obtenu la collaboration des docteurs Constant Papageorges et Gustave Bounous, également du CHU ainsi que de quelques diététiciennes du même endroit.

Le principal objectif visé par le groupe est de se faire connaître en tant que plongeurs et de renseigner les gens sur les qualités et avantages de la rivière Chaudière. On sait que cette rivière comporte plusieurs rapides et qu'elle est reconnue par ses eaux qui gonflent considérablement à chaque printemps. De plus, les abords de cette rivière sont souvent de véritables sites touristiques méconnus des gens.

Un autre objectif est d'étudier les courants de la rivière. "Il est possible, pour quelqu'un qui connaît parfaitement les courants de la rivière Chaudière, de la remonter en canot sans pagayer", a mentionné un membre de l'expédition.

De plus, les membres se proposent de faire un montage de diapositives pour conclure l'expérience.

"Environ 500 photos seront prises pendant les trois jours de l'expédition. Nous pourrions ainsi étudier les courants d'après les photos et démontrer que des sites touristiques de grande valeur existent le long de cette rivière. Nous nous proposons de prendre autant de photos à l'intérieur qu'à l'extérieur de la rivière", a déclaré le principal responsable de l'expédition, Jacques Lemire.

Matins et soirs, les plongeurs devront subir un examen médical qui consistera à vérifier la température buccale, le poids, le pouls et l'urine des plongeurs.

Des prises de sang seront également prises soirs et matins. Afin de rendre un rapport médical plus complet, ces examens médicaux se poursuivront trois jours après la fin de l'expédition.

Les plongeurs auront une nourriture spéciale à absorber, d'un genre semblable à celle utilisée par les astronautes. Ils n'auront qu'un repas solide par jour qui pourra être absorbé le soir, avant le coucher.

Du matériel évalué à environ \$600 pour chaque plongeur sera utilisé pour cette plongée sous-marine.

Les plongeurs sont tous les deux diplômés de la National Association of Underwater Instruction (NAUI), organisme reconnu internationalement.

Le trajet de la rivière Chaudière est constitué principalement de cinq barrages, quatre rapides d'importance majeure, et de 152 ruisseaux adjacents.

Le groupe avait commencé à "mijoter" le projet il y a environ un an et, depuis janvier 1971, les plongeurs s'entraînent régulièrement et suivent une diète alimentaire. Les huit autres membres se sont réguli-

rement rendus sur les rives du trajet afin de constater les principales épreuves que les plongeurs auront à franchir. Une série de neuf cartes topographiques servent déjà depuis plusieurs mois aux membres de l'expédition afin de connaître parfaitement le parcours qu'ils auront à suivre, par terre ou par eau.

Dans le groupe, plusieurs membres sont diplômés de la NAUI et plongent aussi souvent qu'ils le peuvent.

Le groupe a, toutefois, à rencontrer certaines difficultés, principalement d'ordre finan-

cière. C'est ainsi que les responsables demandent des commanditaires pour venir à l'encontre des dépenses encourues qui sont de l'ordre de \$300. Notons que l'expédition n'a aucune subvention d'organismes quelconques et que les membres, jusqu'à présent, ont défrayé eux-mêmes les dépenses.

Les gens qui seraient intéressés à aider financièrement cette expédition n'ont qu'à communiquer avec Jacques Lemire, 369, 7ème Avenue Nord, Sherbrooke. Ils peuvent également communiquer au numéro de téléphone, 562-6596.

Chronique judiciaire

Futur journaliste ?

SHERBROOKE. — Un ancien officier de l'Association générale des étudiants du CEGEP a été cité aux assises pour répondre du cambriolage d'une machine à écrire dans les locaux du journal de cet organisme.

Il s'agit de Louis-Denis Pelletier, âgé de 20 ans et demeurant à Sherbrooke.

Le prévenu avait été admis à son enquête préliminaire et à son examen volontaire hier devant le juge Benoît Turmel.

Son avocat, Me Laurent Dubé, a recouru à la loi omnibus pour que les dépositions ne soient pas rendues publiques.

Pelletier conserve sa liberté d'ici à son procès avec un cautionnement personnel de \$200.

Adieu film et bière

SHERBROOKE. — Albert "Ti-Noir" Lauzon, qui se trouve derrière les barreaux pour deux ans, compte deux paragraphes de plus à son dossier.

Il a en effet écopé hier de l'amende pour projection payante d'un film et vente de bière sans permis.

"Ti-Noir", âgé de 32 ans et demeurant à Ascot nord, a été admis devant le juge Benoît Turmel, de la cour des sessions.

Il a de plus perdu la possession de son film et de sa bière, qui ont été confisqués.

Lauzon est retourné au bain afin de purger le reste de sa peine pour vol qualifié.

Actes non moraux ?

SHERBROOKE. — Denis Morrow, âgé de 19 ans et domicilié à Montréal, a choisi un procès aux assises pour répondre d'une accusation de conspiration pour commettre un vol à main armée à la Caisse populaire de Wotton.

Il a comparu hier devant le juge Benoît Turmel, de la cour des sessions.

Morrow a aussi nié sa culpabilité à des plaintes de possession illégale d'un passe-partout d'auto et de vol de \$8 d'es-

sence. Il subira son enquête préliminaire le 14 courant. Morrow est assisté de Me Laurent Dubé tandis que Me Michel Côté représente la défense.

Faits divers

Fillette heurtée par une automobile

SHERBROOKE. — Une fillette a subi de légères égratignures après avoir été frappée par une automobile au coin des rues Fontenelle et Mans à Sherbrooke.

L'accident est survenu à 5h. 40 hier après-midi. La fillette circulait à bicyclette alors qu'elle est entrée en collision

avec une automobile circulant à cette intersection.

Chantal Habart, âgée de 8 ans, n'a rendu qu'une courte visite à la salle d'urgence de l'hôpital St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke, après quoi elle a pu retourner au domicile de ses parents, 1284, rue Fontenelle.

Un accident: 3 personnes blessées

SHERBROOKE. — Trois personnes ont subi de légères blessures hier après-midi à la suite d'un accident de la circulation survenu au coin des rues Woodward et 7e Avenue à Sherbrooke.

Cependant, les trois personnes ont pu regagner leur domicile après un bref séjour à l'hôpital Hôtel-Dieu où ils ont

pu recevoir les premiers soins. Les trois personnes blessées sont Mme Gisèle Grondin, 30 ans, Nancy Grondin, 8 ans et Jocelyne Grondin, 3 ans, toutes d'Ascot Corner.

L'accident est survenu vers 3h.45 alors que deux automobiles se sont heurtées violemment à l'intersection. Les véhicules ont tous deux subi des dommages assez considérables.

"J'ai la ferme résolution de ne plus jamais partir en voyage"

Par Yvon Rousseau
SHERBROOKE. — La drogue est un mal qui existe chez nous et dont il n'est pas toujours facile d'évaluer l'ampleur.

Il a été possible hier d'obtenir une entrevue avec un adolescent de 16 ans, depuis plus d'un an adepte de la drogue et devenu par la suite passeur de drogues.

Le jeune homme se trouve présentement hospitalisé à St-

Vincent-de-Paul, de Sherbrooke où il est traité par le Dr Alexandre Kindy, à l'aile psychiatrique.

Cette victime de la drogue possède présentement la ferme résolution de ne plus verser dans l'usage des narcotiques, mais la question se pose à savoir jusqu'à quel point il va y réussir.

Le Dr Kindy, qui s'est lancé dans une lutte ouverte contre l'utilisation des drogues, a expliqué qu'il a voulu rendre cette entrevue possible à cau-

de la drogue, l'adolescent en avait déjà entendu parler, mais il croyait que ce n'était que des illuminés et des malades qui en consommait.

En compagnie de son ami, il s'est rendu dans un petit magasin, où il a acheté de la colle et un sac. Il n'a pas aimé l'expérience à respirer de la colle, puisqu'il s'est retrouvé avec un violent mal de tête.

Au cours du même été, il a

essayé la marijuana et le hachisch. "J'aimais ça, dit-il, et plus j'en prenais plus j'aimais ça".

Finalement, la mari et le hachisch ne satisfaisaient plus le jeune adepte de la drogue qui a essayé l'acide. Au début, il n'a fait que des mauvais voyages.

Il s'est rendu acheter de l'acide d'un passeur, qui lui a refilé de la mescaline. Il n'a pas aimé ça.

Habitué à l'usage des drogues, le jeune narcomane es-

saissait pas les effets de la mari, il eut tout fait d'utiliser des "Speeds". Il est resté un bon bout de temps à n'absorber que ces petites pilules stimulantes.

Par la suite, le jeune homme a commencé à mêler les "Speeds" avec de l'acide.

Lors de sa dernière séance de narcomanie, il devait mêler plusieurs drogues et, une nouvelle fois, il est resté accroché en "voyage".

Via l'OPTAT, il s'est retrouvé cette fois à la clinique psychiatrique de l'hôpital St-Vincent-de-Paul où il est présentement en voie de rétablissement. "Ce fut un vrai mauvais voyage", a commenté le jeune homme.

Il s'est dit plus que "satisfait" de ses essais dans le domaine de la drogue, ajoutant qu'il s'est écoeuré.

"J'ai décidé de retourner dans la réalité, que j'arrive à nouveau à trouver belle et intéressante", dit-il encore. Il a ajouté qu'il était mieux à 10 ans, même s'il était naïf, alors qu'il trouvait de l'agrément avec \$2 par semaine, étant donné qu'il lui en faut beaucoup plus aujourd'hui pour acheter les drogues nécessaires à le satisfaire.

Comme il lui était demandé où il prenait l'argent nécessaire à l'achat des drogues, le jeune homme a expliqué qu'il a rencontré des durs, qui perdraient de petits vols.

Il a finalement rencontré un passeur de drogues qui ne vendait pas cher. Il a alors décidé de se lancer dans le commerce pour se procurer de l'argent.

Il achetait en quantité pour ensuite revendre à profit. Il pouvait ainsi se réaliser un revenu d'environ \$50 par semaine.

De retour d'un long voyage

Un adolescent défait ses malles

Non satisfait des effets de la mari, il eut tout fait d'utiliser des "Speeds". Il est resté un bon bout de temps à n'absorber que ces petites pilules stimulantes.

Par la suite, le jeune homme a commencé à mêler les "Speeds" avec de l'acide.

Lors de sa dernière séance de narcomanie, il devait mêler plusieurs drogues et, une nouvelle fois, il est resté accroché en "voyage".

Via l'OPTAT, il s'est retrouvé cette fois à la clinique psychiatrique de l'hôpital St-Vincent-de-Paul où il est présentement en voie de rétablissement. "Ce fut un vrai mauvais voyage", a commenté le jeune homme.

Il s'est dit plus que "satisfait" de ses essais dans le domaine de la drogue, ajoutant qu'il s'est écoeuré.

"J'ai décidé de retourner dans la réalité, que j'arrive à nouveau à trouver belle et intéressante", dit-il encore. Il a ajouté qu'il était mieux à 10 ans, même s'il était naïf, alors qu'il trouvait de l'agrément avec \$2 par semaine, étant donné qu'il lui en faut beaucoup plus aujourd'hui pour acheter les drogues nécessaires à le satisfaire.

Comme il lui était demandé où il prenait l'argent nécessaire à l'achat des drogues, le jeune homme a expliqué qu'il a rencontré des durs, qui perdraient de petits vols.

Il a finalement rencontré un passeur de drogues qui ne vendait pas cher. Il a alors décidé de se lancer dans le commerce pour se procurer de l'argent.

Il achetait en quantité pour ensuite revendre à profit. Il pouvait ainsi se réaliser un revenu d'environ \$50 par semaine.

L'adolescent a expliqué qu'il vendait son stock à des "pushers" plus âgés, car il ne

voulait pas prendre de chance à vendre à des plus jeunes, que les policiers pouvaient faire plus facilement parler.

Il possédait des adresses à Montréal et à Granby, où il pouvait se procurer la drogue dont il avait besoin, au prix du gros.

"Quand un gars qui prend de la drogue a besoin d'argent

reprises par les policiers et une fois, il a été trouvé en possession de "Speeds". Il avait réussi à se débarrasser de 20 capsules d'acide qu'il avait lancées à la rivière.

Le jeune narcomane a décrit les effets comme mettant l'accent sur les couleurs, sur les sons, sur l'intensité de la lumière et comme pouvant aussi

fausser les distances, les hauteurs.

D'ailleurs, quatre jours après son entrée à St-Vincent-de-Paul, le jeune homme est tombé en bas d'un mur de plusieurs pieds alors qu'il n'avait vu ce mur que comme une marche à descendre pour rejoindre les autres.

Lui-même dit n'avoir pas vendu d'acide à des filles, car il sait cette dernière dangereuse.

"Même si la mari n'est pas dangereuse, dit-il, elle peut conduire à d'autres drogues plus nocives et plus dangereuses".

Lui-même dit n'avoir pas été chanceux sur les drogues qu'il

a achetées et il a ajouté avoir fait de nombreux mauvais voyages.

Il a décrit ses parents comme compréhensifs et il a ajouté qu'il n'aime pas aller chez lui quand il est sous l'effet de la drogue.

Le jeune homme a enfin dit que les passeurs de drogue ne donnent aux jeunes au début, pour ensuite leur en vendre.

Un mur se change en escalier...

l'extérieur offrent la marchandise discrètement à ceux qu'ils repèrent comme des adeptes.

Il a souligné qu'il suffit d'un seul adepte de la drogue pour en entraîner d'autres, car un narcomane n'aime pas prendre de la drogue seul.

Les jeunes sont conscients qu'ils peuvent tomber sur de la drogue dangereuse.

Lui-même a été arrêté à trois

Perspective d'intégration pour la région de l'Amiante

THETFORD MINES, (CG) — "Notre sous-région doit maintenant s'intégrer au Conseil régional de développement de la région administrative de Québec. C'est le défi que nous avons à surmonter au cours de la prochaine année." Telle est l'idée maîtresse qui

s'est dégagée de l'assemblée générale annuelle du Conseil économique régional du Sud-Est du Québec tenue à East Broughton.

Le document intitulé "Perspective" précise en outre que le CRDQ est un organisme de regroupement et de participa-

tion qui doit chercher à établir un consensus le plus large possible sur l'orientation du développement de la région. Il doit être reconnu comme le principal interlocuteur non seulement par le gouvernement mais aussi par les différentes formes d'associations qui oeuvrent dans la région.

Afin d'assurer une meilleure participation de la population le CRDQ devra utiliser la représentation sectorielle et territoriale. Il pourra ainsi, à la fois, s'occuper des aspects particuliers dans tel domaine tout en favorisant l'expression de la population à la base.

"Une tâche primordiale du CRDQ sera de développer un mode de communications efficaces entre le niveau régional et le niveau sous-régional afin d'obtenir le consensus le plus large. De plus, un autre enjeu très important sera de développer auprès de ses membres un réflexe de communication constant avec leur groupe de base. Ce rôle de courroie de transmission que joue le délégué est indispensable pour que la participation puisse se développer et être entendue", de préciser le document.

tion depuis le 31 mai et cherche à réunir le plus de documentation possible. Cette dernière sera rassemblée à la bibliothèque du CEGEP et devrait être disponible pour tous les organismes à partir de septembre prochain. Le coût de l'étude est défrayé par "Action-jeunesse" qui est affiliée au ministère de l'Éducation. Des centres identiques pourraient éventuellement être mis sur pied au Séminaire de St-Georges et à l'École d'agriculture de Ste-Croix de Lotbinière.

Toujours en collaboration

Le CERSEQ garde son président

THETFORD MINES, (CG) — M. l'abbé Joseph Tanguay de Thetford Mines a été réélu à la présidence du Conseil économique régional du sud-est du Québec.

Le mandat d'un an de M. Tanguay a été renouvelé lors de l'assemblée générale annuelle du CERSEQ tenue à l'hôtel de ville de East Broughton.

A la même occasion, les délégués ont procédé à l'élection des trois exécutifs de chacune des zones: Amiante, Erable et Lotbinière. Il s'agit de — Amiante: Claude Bégin, président, Emilien Maheux, vice-président, Joseph Tanguay, vice-président, Luc Grondin, administrateur, Roland Tardif, administrateur; — Erable: Paul-A. Busque, président, Daniel Poulin, vice-président, Réginald Fecteau, vice-

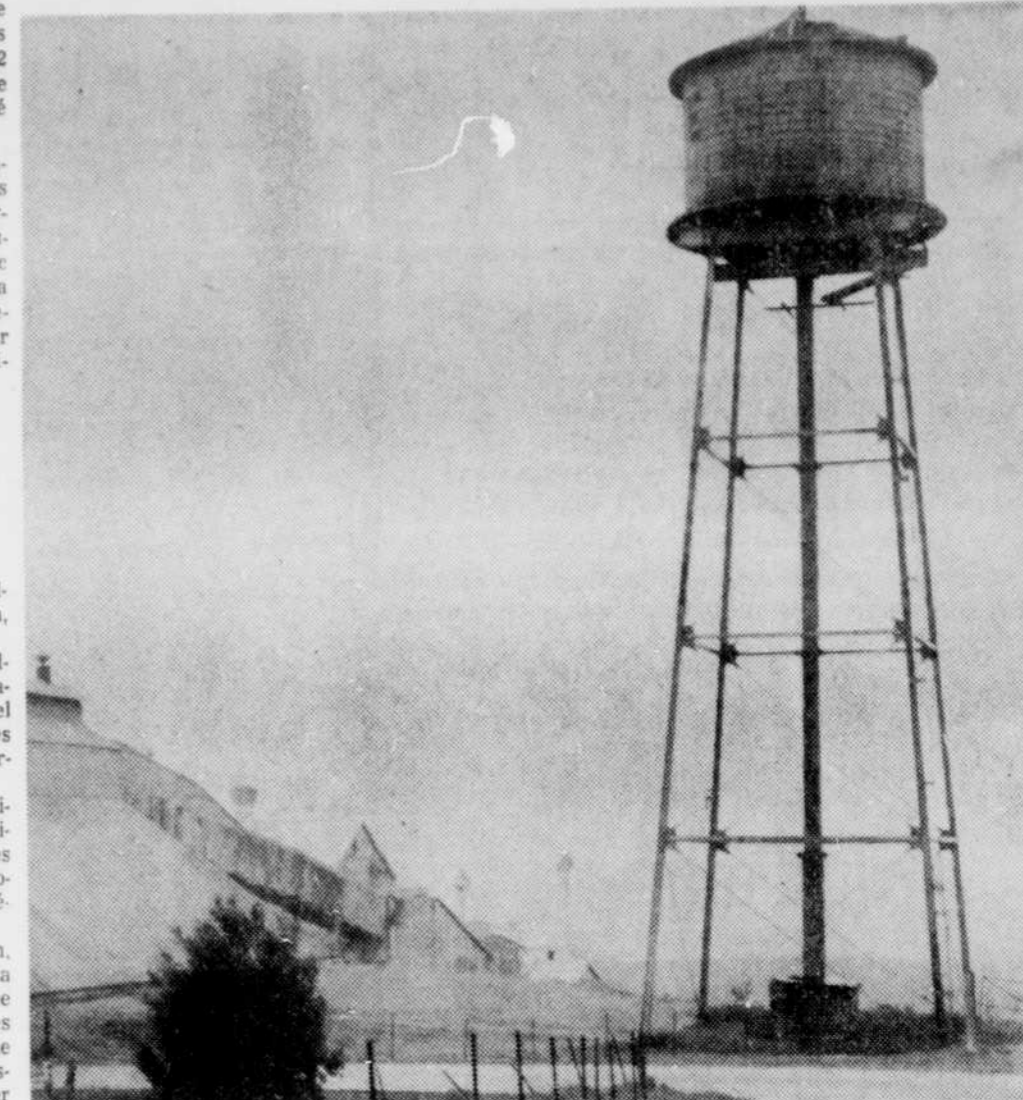
président, Adélar Vachon, administrateur, Lionel Beaudoin, administrateur; — Lotbinière: Normand Bolduc, président, Alphonse Laflamme, vice-président, Lionel Napert, vice-président, Georges Lemieux, administrateur, Normand Toutan, administrateur.

Le président et les deux vice-présidents (ou un des administrateurs) de chacune des trois zones se joindront à l'abbé Tanguay pour former l'exécutif du CERSEQ.

Dans une courte allocution, le président, M. Tanguay, a précisé que la prochaine année en sera une de concertation des différents organismes afin que les énergies ne soient pas dispersées. "Il faudra abandonner les petits projets personnels et établir des priorités pour l'ensemble du territoire," a-t-il précisé.

Amiante épuisée à la Flintkote: 131 mises à pied en décembre

Voir page 7



Plus de 700 étudiants dans les mines d'amiante cet été

Voir page 7

Banquet "méritas" aux sportifs

THETFORD MINES (MD) — La Commission scolaire régionale de l'Amiante présentera son banquet "méritas" ce soir, à 18 heures, au Centre culturel de Black Lake.

M. Fernand Sylvain, responsable des sports et des loisirs à la Commission scolaire régionale de l'Amiante, estime qu'environ 240 garçons et filles seront conviés à ces agapes sportives. "Le banquet se-

ra suivi d'une soirée récréative à laquelle nous inviterons les autres étudiants et étudiantes de la régionale de l'Amiante", a expliqué M. Sylvain.

Journée d'athlétisme

Par ailleurs, un grand total de 11 écoles secondaires participeront demain à la deuxième journée annuelle d'athlétisme de la Commission scolaire

régionale de l'Amiante qui se tiendra au terrain de l'école secondaire de Thetford Mines.

Ces épreuves sportives réuniront environ 1,000 concurrents et concurrentes qui seront répartis dans une trentaine de disciplines. Des médailles d'or, de bronze et d'argent seront attribuées aux athlètes qui seront le plus en évidence.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES (MD) — Certains citoyens de St-Maurice ont recommencé à se plaindre de la violence de certains dynamitages à la mine King-Beaver. Des explosions seraient assez violentes...

Ne vous surprenez pas si l'Association des professeurs de l'Amiante embarque dans la lutte aux prochaines élections scolaires à Thetford Mines. Une source très fiable nous a révélé cette information.

Marc Tardif, le jeune ailier gauche des Canadiens de Montréal, sera présent à une fête de chevaux à St-Méthode au début du mois de juillet. On sait que Marc Tardif est originaire de cette municipalité du comté de Frontenac.

MM. Jacques Moisan et Renaud Boissonneault, tous deux de St-Ferdinand d'Halifax, ont gagné \$109 chacun au tirage de la Mini-Loto.

Le poste de police de Thetford Mines est maintenant doté d'un gymnase où s'exercent quotidiennement les policiers-pompier. Pas bête comme idée...

Laurent "Larry" Drouin ne pilotera pas les Ducs de Trois-Rivières, de la ligue Majeure Junior du Québec. Le poste a été confié à Claude Aubry.

Bon gré, mal gré, plusieurs étudiants ont été contraints de se faire raccourcir la crinière pour entrer au service des en-

treprises minières durant la période des vacances estivales.

Le couronnement de la reine de LOSMAU, un mouvement de loisirs de la paroisse St-Maurice, se déroulera ce soir, à 22 heures, à l'école d'Youville.

C'est demain soir, à la discothèque de l'Association de chasse et pêche, que les parents rendront hommage aux portecouleurs de l'équipe Midget de Thetford Mines, championne provinciale de la catégorie "A" du hockey mineur.

Un concert populaire sera offert par l'ensemble musical "Vla le bon Vent" de Québec, sous la direction de M. François Provancher. Tous sont invités à venir entendre cette chorale de renommée internationale à l'église d'East Broughton dimanche le 13 juin, à 20 heures.

L'Union des assistés sociaux de la rive Sud aurait l'intention de se fonder un journal. Les dirigeants de cette Association soutiennent que les journaux refusent de collaborer avec eux. Pourtant, nous n'avons jamais fermé nos pages à l'Union des assistés sociaux de la rive Sud lorsque la nouvelle était d'intérêt public. Certains ont la mémoire courte...

L'Association de l'Union nationale du comté de Mégantic s'élira un exécutif permanent ce soir, à 20h30, à l'occasion d'une réunion qui se tiendra aux Délices Bar-B-Q.

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — M. Fernand Grenier, ex-représentant de Frontenac à l'Assemblée nationale, a fait récemment une sortie contre ce qu'il a qualifié de comédie burlesque soit la guerre que mènent certains députés fédéraux contre leurs augmentations de salaire. M. Grenier n'y va guère de main morte contre "ces sanguines créditistes qui gardent stagnants trop de comtés du Québec". Selon lui, on devrait former un fond pour aider les industries locales avec l'argent des députés qui refusent la dite augmentation. En un mot, le candidat unioniste aux dernières élections, accuse certains députés de leurrer les électeurs, de se faire du capital politique en faignant refuser une augmentation de salaire qu'ils sont assurés de recevoir de toute façon.

Le Capitaine Cap invite la population comme par les années passées à bénéficier de ses croisières sur le lac Mégantic. Il y aura un départ par jour, à 19h30 les mercredi, jeudi et samedi et le dimanche, deux départs soit à 15h30 et 19h30.

La réunion de mercredi soir au club A.A. réunissant les finissants en Restauration forestière s'est déroulée dans l'ordre mais par contre il fut décidé qu'une autre réunion se tiendrait lundi soir avec cette fois, les représentants de Compton à la Chambre des communes et de Frontenac à l'Assemblée nationale.

Un citoyen de Lac-Mégantic, Léopold Martel a eu la désagréable surprise de constater hier matin que son automobile était disparue. Cependant le véhicule en question fut intercepté par la Sûreté des autoroutes sur l'autoroute des Cantons de l'Est. Des agents de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale ont repris l'auto en question ainsi que les deux individus dans la vingtaine qui devront répondre de ce vol.

Les jeunes gens en questions seraient de l'extérieur de Mégantic.

THETFORD MINES, (CG) — MM. Léandre Poulin et Denis Paradis, commissaires d'écoles sortant de charge aux quartiers numéros 6 et 7, ont annoncé officiellement hier qu'ils demanderaient un renouvellement de leur mandat lors des élections scolaires qui se dérouleront à Thetford Mines le 14 juin.

MM. Poulin et Paradis, qui représentent leur quartier respectif depuis 1962 et 1963, ont longuement réfléchi avant de poser leur candidature préférant, comme ils le mentionnaient récemment, étudier plus à fond les implications du Bill 27 sur le regroupement scolaire. Les pressions de leurs concitoyens ont toutefois vaincu leurs dernières réticences et les voilà maintenant sur les rangs.

Le siège numéro 4, détenu depuis 1962 par M. Léopold Coriveau, est également ouvert. Jusqu'à date, seule Mme Gilberte Blanchard a annoncé qu'elle briguerait les suffrages, créant ainsi un précédent dans les annales scolaires de la cité de Thetford Mines. On sait que M. Coriveau a décidé de ne plus siéger à la tribune scolaire par suite de son élection comme député libéral fédéral du comté de Frontenac.

Volte-face psychologique des commissaires

THETFORD MINES (MD) — La Commission scolaire de Thetford Mines ne cédera pas son Service de psychologie, d'orientation et d'enfance inadaptée à la Commission scolaire régionale de l'Amiante.

Les commissaires d'écoles de Thetford Mines ont pris cette décision après avoir consulté un rapport préparé par MM. Eloi Allaire, directeur des études, et Claude Lafrance, secrétaire-trésorier. Le commis-

saire J.-Maurice Roy a toutefois enregistré sa dissidence. Il était favorable à ce que le Service soit transféré à la Régionale de l'Amiante. Il a ensuite reproché à quelques-uns de ses collègues de manquer de confiance à l'endroit de la Régionale de l'Amiante.

Volte-face

C'est un volte-face provoquée par des études plus appropriées. Antérieurement, la

Commission scolaire de Thetford Mines avait accepté de céder son Service de psychologie, d'orientation et d'enfance inadaptée à la régionale de l'Amiante. Cette décision aura-t-elle une influence quelconque sur les autres municipalités scolaires du territoire qui ont été invitées à céder le secteur de l'enfance inadaptée du niveau élémentaire à la Commission scolaire régionale de l'Amiante?

Jusqu'à date, il semble donc que seuls Mme Blanchard, MM. Paradis et Poulin demanderont de représenter les trois postes vacants. Advenant une telle éventualité lors de l'appel nominal du 7 juin, ils seront tous les trois élus par acclamation. Dans le cas contraire, des élections se tiendront la semaine suivante, soit le 14.

La rumeur à l'effet que certaines associations, comme les parents catholiques, section de l'Amiante, présentent quelques-uns de leurs membres comme candidats n'a pas encore été confirmée. Si tel est le cas,

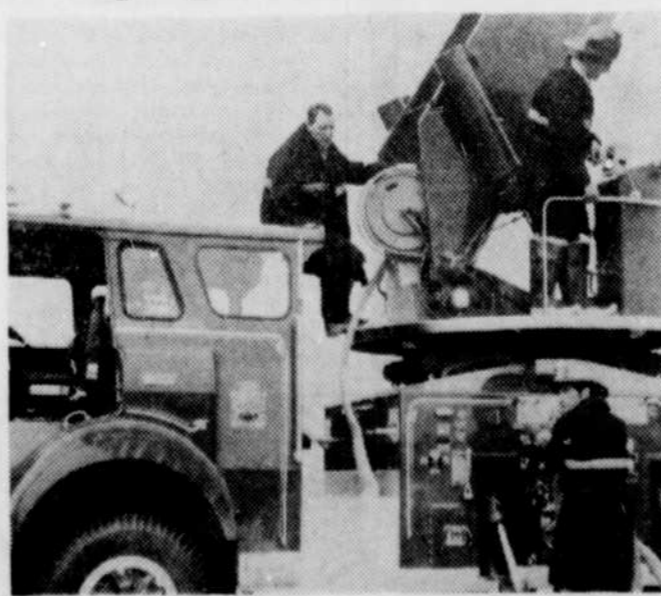
c'est un secret bien gardé car rien n'a encore transpiré jusqu'à date. Peut-être les intéressés, s'il en existe bien sûr, préfèrent-ils garder le mystère le plus complet jusqu'au dernier moment. Il serait en tout cas fort surprenant que les grands problèmes actuels de l'éducation, particulièrement celui du regroupement scolaire, suscitent si peu d'intérêt dans la population, surtout quand on se souvient du conflit de l'automne dernier entre la commission scolaire et certains groupes de parents protestataires.

SHERBROOKE — Un groupe de jeunes Sherbrookoises partent bientôt en expédition de plongée sous-marine dans la rivière Chaudière. Ils effectueront le trajet de la rivière Chaudière partant du lac Mégantic jusqu'à Québec.

Le groupe est formé de 10 personnes et deux plongeurs feront des séjours d'environ 12 heures par jour dans l'eau. C'est vendredi le 11 mai, à 6 heures a.m., que les deux plongeurs partiront pour leur expédition qui durera trois jours. Le trajet en lui-même consiste en une longueur totale de 125 milles. Ils arriveront à Québec dans l'après-midi du dimanche, 13 juin.

François Bourassa et Jean-

Grandiose spectacle d'équipement moderne



En présence des édiles municipaux, le Service de la protection publique de la cité de Thetford Mines a donné hier après-midi une démonstration du nouveau camion à incendies. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Claude Dubois seront les deux plongeurs alors que les huit autres membres du groupe les surveilleront et veilleront à la bonne marche de l'expédition.

Plusieurs membres de l'expédition sont techniciens en laboratoire au Centre hospitalier universitaire et c'est ce qui leur permettra de voir eux-mêmes au bon état physique des plongeurs. De plus, ils ont obtenu la collaboration des docteurs Constant Papageorges et Gustave Bounous, également du CHU ainsi que de quelques diététiciennes du même endroit.

Le principal objectif visé par le groupe est de se faire connaître en tant que plongeurs et de renseigner les gens sur les qualités et avantages de la rivière Chaudière. On sait que cette rivière comporte plusieurs rapides et qu'elle est reconnue par ses eaux qui gonflent considérablement à chaque printemps. De plus, les abords de la rivière sont souvent de véritables sites touristiques méconnus des gens.

Un autre objectif est d'étudier les courants de la rivière. "Il est possible, pour quelqu'un qui connaît parfaitement les courants de la rivière Chaudière, de la remonter en canot sans payer", a mentionné un membre de l'expédition.

De plus, les membres se proposent de faire un montage de diapositives pour conclure l'expédition.

"Environ 500 photos seront prises pendant les trois jours de l'expédition. Nous pourrions ainsi étudier les courants d'après les photos et démontrer que des sites touristiques de grande valeur existent le long de cette rivière. Nous nous proposons de prendre autant de photos à l'intérieur qu'à l'extérieur de la rivière", a déclaré le principal responsable de l'expédition, Jacques Lemire.

Matins et soirs, les plongeurs devront subir un examen médical qui consistera à vérifier la température bucale, le poids, le pouls et l'urine des plongeurs. Des prises de sang seront également prises soirs et matins. Afin de rendre un rapport

médical plus complet, ces examens médicaux se poursuivront trois jours après la fin de l'expédition.

Les plongeurs auront une nourriture spéciale à absorber, d'un genre semblable à celle utilisée par les astronautes. Ils n'auront qu'un repas solide par jour qui pourra être absorbé le soir, avant le coucher.

Du matériel évalué à environ \$600 pour chaque plongeur sera utilisé pour cette plongée sous-marine.

Les plongeurs sont tous les deux diplômés de la National Association of Underwater Instruction (NAUI), organisme reconnu internationalement.

Le trajet de la rivière Chaudière est constitué principalement de cinq barrages, quatre rapides d'importance majeure, et de 152 ruisseaux adjacents.

Le groupe avait commencé à "mijoter" le projet il y a environ un an et, depuis janvier 1971, les plongeurs s'entraînent régulièrement et suivent une diète alimentaire. Les huit autres membres se sont régulièrement rendus sur les rives du trajet afin de constater les prin-

cipales épreuves que les plongeurs auront à franchir. Une série de neuf cartes topographiques servent déjà depuis plusieurs mois aux membres de l'expédition afin de connaître parfaitement les parcours qu'ils auront à suivre, par terre ou par eau.

Dans le groupe, plusieurs membres sont diplômés de la NAUI et plongent aussi souvent qu'ils le peuvent.

Le groupe a, toutefois, à rencontrer certaines difficultés, principalement d'ordre financier. C'est ainsi que les responsables demandent des commanditaires pour venir à l'encontre des dépenses encourues qui sont de l'ordre de \$300. Notons que l'expédition n'a aucune subvention d'organismes quelconques et que les membres, jusqu'à présent, ont défrayé eux-mêmes les dépenses.

Les gens qui seraient intéressés à aider financièrement cette expédition n'ont qu'à communiquer avec Jacques Lemire, 369, 7ème Avenue Nord, Sherbrooke. Ils peuvent également communiquer au numéro de téléphone, 562-6596.

Une balle d'un commerce facile

THETFORD MINES, (AG) — Les clubs National Asbestos et Roméo Métivier ont remporté la victoire cette semaine dans la Ligue de balle molle Commerciale Molson.

Au terrain St-Alphonse, dans la première partie d'un programme double, les clubs Sno-Jet et A. Setlakwe Ltée ont annulé au compte de 15-15. Ces deux équipes sont actuellement sur un pied d'égalité au sommet du classement. Donald Labbé et Roger Côté ont dirigé l'offensive du Sno-Jet avec trois coups sûrs chacun tandis que Gaëtan Vachon et Laplante furent les meilleurs du A. Setlakwe.

Dans la seconde rencontre, le Roméo Métivier l'a emporté difficilement au compte de 17-15 sur l'Asbestos Corporation. Gaëtan Beaudoin fut le lanceur gagnant tandis que Benoit Morneau a encaissé le revers. Norman Byrns a frappé un circuit pour les perdants.

Au terrain St-Alphonse, le National Asbestos a défait le Chase et Pêche au compte de 15-10. Le Chase et Pêche a pris une confortable avance de 7-0 dès la première manche, mais ce ne fut pas suffisant pour lui permettre de remporter la victoire. Après un début chancelant, le lanceur Marc Longval, s'est ressaisi, n'allouant que sept coups, bons pour trois points seulement dans les six dernières manches. Gilles Bolvin s'est distingué à l'offensive pour les vainqueurs avec trois coups sûrs dont un circuit à la 5e manche.

Trois autres parties seront disputées mercredi prochain, dont un programme double à Notre-Dame.

OPPORTUNITÉ IMMEDIATE
Pour futurs et jeunes mariés possédant une automobile et désireux d'augmenter leurs revenus réguliers sans nuire à leur travail. Seules les personnes sérieuses doivent faire leur demande.
Communiquer à (418) 338-1946

OFFRE D'EMPLOI
DEMANDONS POUR ENTREPRISE DE CAMIONNAGE DE THETFORD MINES
Inutile de téléphoner. Le candidat doit se présenter en personne.
2 conducteurs de semi-remorque (expérience requise).
2 conducteurs pour camion diesel (2 ans d'expérience).
Qualifications requises:
2 ans d'expérience pratique comme routier. Bonne santé. Record d'accident intact. 9 ans de scolarité.
S'adresser à: GOSSALIN TRANSPORT LTEE
A/S M. GASTON LESSARD
141 BOUL. SMITH
THETFORD MINES.

VOUS PRESENTE
W.H. ADAM L.T.C.
LA TEMPERATURE

HUILE A CHAUFFAGE, POELES et FOURNAISES — 569-9744

Pour la région des Cantons de l'Est, on prévoit pour aujourd'hui une température quelque peu nuageuse, s'éclaircissant dans le cours de la soirée.
Minimum 62 et maximum aux environs de 70.
Aperçu pour demain: ensoleillé et frais.

On prévoit une température identique pour les régions de Montréal et des Laurentides. Pour Montréal, on annonce un maximum de 75.

Quelques températures ailleurs dans le monde:

	Minimum	Maximum
Toronto	55	75
Montréal	50	75
Ottawa	50	75
Fredericton	50	80
Halifax	55	75
Charlottetown	55	80
St. John	60	70

Service sur appareils ménagers

Nous avons acheté les pièces servant à la réparation de: grille-pain, cuisinières, fers à repasser, etc., de Ross-Biron. Il nous fait plaisir de vous offrir nos services pour toutes réparations de vos appareils ménagers.

LALIBERTÉ & CROSS
1603, King Ouest — Sherbrooke — 567-4889

CEGEP de Sherbrooke
COLLEGE DE SHERBROOKE
APPEL D'OFFRES
HUILE A CHAUFFAGE

LE COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE SHERBROOKE demande des soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage pour ses édifices situés sur ses deux campus, dans la Cité de Sherbrooke.

LES ENTREPRENEURS désireux de soumissionner, devront se procurer le seul document approprié, soit la FORMULE DE SOUMISSION en date du 1er juin 1971, au bureau du Directeur des Services de l'Équipement, M. Guy Donahue, ing., 2965 Boulevard Université, Sherbrooke, Qué., (rez-de-chaussée de la Résidence des Garçons) en se présentant en personne ou en la demandant par téléphone.

Les soumissions cachetées, adressées et indiquées "SOUMISSION HUILE A CHAUFFAGE" devront être livrées au bureau du DIRECTEUR DES SERVICES DE L'EQUIPEMENT avant 14:00 heures, mardi le 15 juin 1971, endroit, heure et date de l'ouverture. Toute soumission reçue après l'heure indiquée, sera automatiquement refusée, non ouverte et remise telle quelle au soumissionnaire.

Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

LE CEGEP ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à conclure une obligation ou fraie d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires et dénie tout droit d'action à ce sujet.

Secrétaire Général
Collège de Sherbrooke,
2965, boul. Université,
Sherbrooke, Qué.

Hoffa se contenterait du rôle de prisonnier seulement...

WASHINGTON (PA) — Le président de la Fraternité des camionneurs d'Amérique, James R. Hoffa, serait prêt à abandonner son poste, après avoir été 14 ans à la tête du puissant syndicat ouvrier.

Selon des informateurs bien renseignés, c'est dans une lettre transmise depuis sa cellule de prison, où il est toujours détenu, que Hoffa aurait informé le syndicat de sa décision.

La carrière mouvementée du cerveau du syndicat des camionneurs, qui groupe 2,000,000 de membres, a pris fin subitement, il y a quatre ans.

Hoffa, qui est aujourd'hui âgé de 58 ans, aurait accordé son appui au vice-président général du syndicat, M. Frank E. Fitzsimmons, pour lui succéder.

Le chef syndical purge une peine de 14 ans de pénitencier, après avoir été trouvé coupable de fraude postale et d'avoir tenté de soudoyer un jury. Il est détenu au pénitencier de Lewisburg, en Pennsylvanie.

Des élections au sein du syndicat devant se dérouler le mois prochain, Hoffa a vainement eu recours à tous les moyens juridiques disponibles pour recouvrer sa liberté. Ses insuccès l'auraient finalement fait pencher vers la démission.

Un violon pour le moins dispendieux

LONDRES (AFP) — Le violon le plus cher du monde, un Stradivarius, a été vendu jeudi à la salle Sotheby's de Londres \$201,600, qui pulvérisa le précédent record de \$52,800, également pour un Stradivarius.

Mis en vente par un Américain de Californie, M. Sam Bloomfield, le violon a été acquis par William Hill and Son, une firme londonienne de fabricant de violons.

Le précieux violon, qui date de 1721, est connu comme le Lady Blunt, du nom de lady Ann Blunt, grand-mère de lord Byron qui l'acheta en 1865 pour \$624, somme constituant déjà un record à l'époque.

Oublié pendant plus d'un siècle dans un grenier en Espagne, le violon avait été découvert en 1864 par le collectionneur français Jean-Baptiste Vuillaume.

LES MEILLEURES AUBAINES en fait de MEUBLES chez

A. BLOUIN Ltée
66, rue Meadow
(près du stationnement Webster)
— PRENONS MEUBLES USAGES EN ECHANGE —
TEL.: 569-5591

Quand on vous demandera:
"Que faisiez-vous au temps chaud?"
vous répondez:
"It was really cool.
Thanks to Berlitz summer prices,
I can now speak English."
Comment faire? Téléphoquez-nous.
569-9179
Berlitz
Cours de langues vivantes
Service de traduction
SHERBROOKE, 1845 OUEST, RUE KING
OUVERT DU LUNDI au VENDREDI, de 9h. à 21h.
* Ce qui veut dire que vous vous êtes bien amusés et que vous avez appris l'anglais en économisant, grâce aux prix d'été chez Berlitz.

L'HOROSCOPE
Samedi, le 5 juin 1971

21 mars au 19 avril (Le Bélier) Aujourd'hui tout se passe bien dans vos activités coutumières. Excellentes relations avec vos proches. Affaire de cœur qui traîne en longueur.

20 avril au 20 mai (Le Taureau) Vous pouvez revoir une ancienne connaissance et renouer une idylle ancienne et oubliée. Les choses ne vont pas tout à fait à votre goût.

21 mai au 21 juin (Les Gémeaux) Evitez de faire une question de prestige une simple petite victoire de vanité personnelle. Considérez le côté pratique d'une affaire.

22 juin au 21 juillet (Le Cancer) Les pronostics ne comportent pas de changements des jours précédents. Seulement, vous semblez mieux profiter des circonstances qui se présentent.

22 juillet au 21 août (Le Lion) Aujourd'hui, vous pouvez être détourné de votre activité principale par des activités qui lui sont étrangères. Les circonstances se modifient dans la soirée.

22 août au 22 septembre (La Vierge) Probabilités d'une journée agitée pendant laquelle vous vous donneriez du mal pour rien. Mésentente au sujet d'une bagatelle. Les circonstances se modifient dans la soirée.

23 septembre au 21 octobre (La Balance) Les événements suivent leurs cours et vous ne pouvez pas modifier certains faits. Sur le plan social, le succès ne dépend que de vous.

22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Aujourd'hui, votre esprit sera fertile en ressources et vous aurez besoin de vous en servir. Vous êtes absent au mauvais moment.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) Une solution vous est imposée mai votre programme doit subir une transformation. Votre choix s'exerce avec précision. Une lettre est d'une grande importance.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Chance en affaire, mais risque de bévues en amour. Relations plus ou moins tenaces des personnes familières. Une suggestion vous intéresse.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) La journée peut apporter la solution à un problème, mais, d'autre part, vous pourriez être inquiété par des nouvelles mal fondées.

20 février au 20 mars (Les Poissons) Les perspectives sont

favorables. Vous adoptez une nouvelle tactique qui s'avère efficace dès le début. Il y a une remue-ménage autour de vous.

POUR INSTALLATION DE DALLES
CONSULTEZ
MAURICE BERGERON
ENT. FERBLANTIER
CHAUFFAGE, VENTILATION
Tel.: 563-5855 ou 569-8579

Si c'est aujourd'hui votre anniversaire On remarque chez vous une imagination féconde toujours

prête à saisir les possibilités. Sous des apparences plutôt tranquilles, vous avez une énergie productive et débordante.

Contracteurs! Economisez en ayant vos propres échafauds de fabrication locale.

ECHAFAUDS TUBULAIRES
en acier de 5' x 5, 10' de long, standard.
Pour informations, adressez-vous à:
SHERBROOKE 1019, St-Joseph — Tel.: 569-4494
VICTORVILLE 14, Polifras — Tel.: 752-5250

Le 4 Saisons
HÔTEL-MOTEL
Notre-Dame-du-Bon-Conseil — Tél.: 336-2606
Alice et R. Lambert, prop.

A LA LUCARNE **AU BABABAR**

Les samedis soir
7 FORMIDABLES MUSICIENS

A LA DEMANDE GÉNÉRALE
Jackie et Gigi
les jeu. - ven. - sam. - dim.
Spécial: dim. p.m. à partir de 3 heures

FUTURS MARIÉS, ne tardez pas à réserver une spacieuse salle pour votre réception de mariage, qui est une des spécialités de la maison.

GROUPES SOCIAUX, de toute la région, vous avez à votre disposition différentes salles pour vos réunions.

DIMANCHE, LE 13 JUIN, à partir de 2 heures jusqu'à minuit, grande réunion d'orchestres venant de partout.

BIENVENUE À TOUS!

"C'est une voiture qui répond parfaitement à mes besoins. Puis j'en ai pour mon argent."

M. Paul Charlebois, professeur de mathématiques à Longueuil fait régulièrement, beau temps, mauvais temps, 50 milles par jour.

"La Pinto, c'est une voiture qui est très fiable. Auparavant, j'avais une voiture de marque européenne. J pense qu'avec la Pinto, j'aurais un bon service, puis aussi j'aurais plus de facilité à obtenir des pièces de rechange. Après une vérification sur une période d'un mois, j'ai pu affirmer qu'elle consomme 30 milles au gallon."
Pour pas cher, faites-vous la vie belle avec une solide petite Pinto. La Pinto 2 portes sedan. Petite au dehors, mais spacieuse et confortable au dedans. Voyez votre concessionnaire Ford.

Pinto: Une petite voiture, des plus robustes.

Pinto \$2180.*

*Prix de détail suggéré par le constructeur pour le modèle de base, sedan 2 portes, et ne comprenant pas: les frais d'acheminement, ceux de préparation et de mise en route, les frais de carburant et d'immatriculation, la taxe de vente provinciale.

C'est le moment d'acheter. Votre concessionnaire Ford fait des concessions.

SÉMINAIRE DE SHERBROOKE
COURS À TEMPS PARTIEL
SESSION ÉTÉ 1971

SERIE I Les cours de cette série débutent le 5 juillet et se terminent le 23 juillet.
Les cours suivants se donnent de 9h.00 à 12h.00 du lundi au vendredi.

304-101-70 Philosophie: La pensée et la réflexion... (Professeur: M. Claude Labrecque)
304-301-70 Philosophie: la condition humaine... (Professeur: M. Martin Gauthier)
601-102-70 Français: Poésie (Prof.: M. Claude Ducharme)
601-502-70 Français: Éléments de linguistique (Prof.: M. Maurice Ruel)
604-000-70 Anglais (avec laboratoire) (Prof.: M. Paul Authier)
330-971-69 Histoire de la Russie (Prof.: M. Michel Ayotte)

Les cours suivants se donnent de 9h.00 à 12h.00 et de 2h.00 à 4h.00 du lundi au vendredi.

201-101-69 Initiation à la mathématique (Prof.: M.)
201-103-69 Calcul différentiel et intégral I (Prof.: M. Pierre Desjardins)
203-101-69 Physique: mécanique (Prof.: M. Réjean Tanguay)
202-101-69 Chimie générale (Prof.: M. Marc Gagnon)

SERIE II Les cours de cette série débutent le 26 juillet et se terminent le 13 août.
Les cours suivants se donnent de 9h.00 à 12h.00 du lundi au vendredi.

304-201-70 Philosophie: la relation au monde (Prof.: M. Claude Labrecque)
304-401-70 Philosophie: la condition humaine (Prof.: M. Martin Gauthier)
601-202-70 Français: Théâtre (Prof.: M. Claude Ducharme)
601-302-70 Français: Roman (Prof.: M. Maurice Ruel)
302-103-70 Géographie: introduction à la carte du monde (Prof.: M. Emile Gosselin)

Les cours suivants se donnent de 9h.00 à 12h.00 et de 2h.00 à 4h.00 du lundi au vendredi.

201-105-69 Algèbre vectorielle et géométrie (Prof.: M. Jean-Louis Lavoie)
201-203-69 Calcul différentiel et intégral II (Prof.: M. André Belcourt)
203-201-69 Physique: électricité et magnétisme (Prof.: M. Réjean Tanguay)
202-201-69 Chimie des solutions (Prof.: M. Marc Gagnon)

DEMANDE D'ADMISSION: AVANT LE 11 JUIN 1971
INSCRIPTION — DATE LIMITE: 26 JUIN 1971

Pour renseignements: se présenter au Séminaire de Sherbrooke, 195, rue Marquette, Sherbrooke, durant les heures de bureau (9h.00 - 12.00 et 1h.30 - 5h.00) ou communiquer avec le Secrétaire des cours à temps partiel, à 563-2050, poste 27 ou 30.

POUR RÉSISTER À TOUT, MÊME AUX RAYONS ULTRAVIOLETS, UN BESOIN DE PARASOL

POUR CONSERVER MON TEINT NATUREL, IL ME FAUT L'HUILE SYLVATIN

do ré mifa rol la rico toute la gamme **SICO** donne le ton

PARASOL Protège d'extérieur neutralisant les rayons ultra-violet. Très brillant.

SYLVATIN Teinture pénétrante pour le bain, intérieur et extérieur. Avec son scandave à l'huile.